R. PIACENTINI

Deuxième partie

Chapitres 7-12

FILLES

KERMARIA-LOCMINE

DEUXIÈME PARTIE

1884-1918

« Le rejeton d'un arbre fertile sur les bords d'une source. » Genèse, XLIX, 22.

CHAPITRE VII « Grands Cœurs ».

CHAPITRE VIII Les Filles de Jésus chez les Zoulous.

CHAPITRE IX Kermaria dans la tempête.

CHAPITRE X « Persécutés dans une ville, fuyez dans une autre. »

CHAPITRE XI Les Filles de Jésus au Canada.

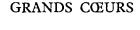
CHAPITRE XII La guerre de 1914-1918.

TABLE DES MATIÈRES

| Préface | | VII |
|------------------|--|-----|
| Avant-Propos | | ΧI |
| | PREMIÈRE PARTIE | |
| CHAPITRE PREMIER | « In Spiritu humilitatis » | 3 |
| CHAPITRE II. | « Le grain de blé tombé en terre (Jean XII, 24). | 15 |
| CHAPITRE III. | « Le grain de blé tombé en terre, s'il n'y meurt » (Jean, XIII, 24) | 29 |
| CHAPITRE IV. | Premiers épis | 51 |
| CHAPITRE V. | Saint Joseph de Kermaria « Lann Vraz » | 69 |
| CHAPITRE VI. | « S'il meurt, il rapporte beau- coup. » (Jean XII, 24) | 93 |
| | DEUXIÈME PARTIE | |
| CHAPITRE VII. | « Grands Cœurs » | 113 |
| CHAPITRE VIII. | Les Filles de Jésus chez les Zoulous | 131 |
| CHAPITRE IX. | Kermaria dans la tempête | 139 |
| CHAPITRE X. | « Persécutés dans une ville, fuyez dans une autre. » (Math. XII, 23) | 159 |
| CHAPITRE XI. | Les Filles de Jésus au Canada | 183 |
| CHAPITRE XII. | La guerre de 1914-1918 | 201 |
| | TROISIÈME PARTIE | |
| CHAPITRE XIII. | Le couronnement de saint Joseph | 215 |
| CHAPITRE XIV. | Jours de joie, jours de deuil | 241 |
| CHAPITRE XV. | Dans la main de Dieu | 259 |
| CHAPITRE XVI. | Le centenaire | 271 |
| CHAPITRE XVII. | La guerre de 1939-1945 | 281 |
| CHAPITRE XVIII. | « Une Fille de Jésus » | 30 |



Chapitre VII





ne des plus grandes preuves de la bienveillance divine envers une famille religieuse c'est de lui trouver, aux moments critiques de son his-

toire, les Supérieures qu'il lui faut. Par deux fois, les Filles de Jésus ont bénéficié de cette faveur, car c'en est une incomparable que d'avoir une bonne tête et un bon gouvernement : une première fois, sous les trente-huit ans de Généralat de Mère Marie de Saint-Charles, une deuxième fois, sous les vingt-huit ans de Mère Marie de Sainte-Blandine. Mettre en relief ces deux grandes figures — nous venons de nous incliner devant

celle de Mère Marie de Saint-Charles — n'est pas pour autant discréditer celles à qui les bons desseins n'ont pas manqué, mais le temps de les accomplir.

Mère Marie-Athanase

« J'ai éprouvé une grande répugnance pour trois charges de la Congrégation : pour celle d'Econome, pour celle de Maîtresse des novices, pour celle de Supérieure Générale. » Mère Marie-Athanase qui, au soir de sa vie, jetait ces lignes sur son journal intime fut, on le devine, car mieux que nous Dieu sait ce qui nous convient, tour à tour Econome, Maîtresse des novices et Supérieure Générale.

Elle se nommait Marie-Julienne Cailloce. Née le 14 août 1830, au Punsot en Carnac, d'une très honorable famille, elle resta orpheline de bonne heure. Son oncle l'abbé Le Diraison, alors vicaire à Hennebont, prit chez lui la petite Julienne, frêle de santé, et lui fit suivre les classes aux Ursulines de cette ville. Devenu curé de Bignan, il l'appela de nouveau. Elle avait alors 22 ans. C'est ainsi qu'elle connut les Filles de Jésus. Sans attraits pour la vie active, sa vocation l'aurait plutôt portée vers le cloître, ses pénitences et sa paix. Ce désir ne se réalisa pas. Sur les conseils de M. Le Berre, son directeur, elle demanda son admission au Noviciat de Bignan. Deux mois après sa prise d'habit, elle partait pour le Château de Pontivy, puis pour Guidel.

Nommée, en 1859, Supérieure de la nouvelle fondation de Malguénac, elle y fut très heureuse : c'était pauvre, très pauvre. Son abord froid, sévère même, lui aurait aliéné les sympathies si sa grande bonté ne les lui avait attirées à tel point qu'en 1863 le Conseil eut quelque peine à la rappeler à la Maison-Mère dont elle devenait l'Econome. L'emploi n'était pas de tout repos. La difficulté ne provenait pas de la gestion des biens — ils n'existaient pas — elle consistait à entretenir toute la Communauté et à la faire vivre aussi bien que possible, en même temps que s'élevait la chapelle de Saint-

Joseph.

Tant de responsabilités l'effrayaient; tentée de découragement, de dégoût, elle écrit : « Si j'accepte encore la charge d'Econome, i'accepterai la mort, non seulement celle du corps mais celle de l'âme aussi... d'avance cependant, j'accepte, et pour toute ma vie, les peines, les répugnances, les croix, les sacrifices qu'il vous plaira de m'envoyer mon Dieu. » (Août 1864.) Un de ces sacrifices fut de devenir Maîtresse des novices, charge qui lui répugnait autant que l'Economat. Malgré la confiance qu'elle donna à M. Ehanno, lors de la « triste affaire », on doit reconnaître qu'elle forma à la pratique des « solides vertus » de nombreuses promotions d'excellentes religieuses. L'histoire de la Congrégation, dans les années qui vont suivre, en est la preuve. Elle sut façonner les âmes, les « dresser », comme on disait au XVIIe siècle. Très virile elle-même, elle garde de sa vocation première le goût de la pénitence : discipline, bracelets, ceintures de fer, coucher sur la dure tous les deux jours. Ce régime la mène à toute extrémité. Mais elle doit vivre encore; il lui reste à vaincre une troisième répugnance : elle n'a pas été Supérieure Générale. Elle le fut, en 1884, élue à la quasi unanimité des voix.

Quand M. Jégouzo qui présidait les élections vint

lui annoncer le résultat du scrutin, il la trouva dans un coin de la chapelle, anxieuse. Elle lui dit : « Mais, mon Père, je suis malade; voyez vous-même. » M. Jégouzo n'était pas sans voir mais, la jugeant encore assez forte pour porter une croix, il ne craignait pas de la lui mettre sur les épaules. Il a écrit : « Si, par obéissance, elle accepta la fonction si honorable de Supérieure Générale, c'est qu'avec son esprit de foi, elle voyait dans ce poste une charge plus qu'un honneur. En effet, elle n'eut pas seulement à faire le sacrifice de son humilité, elle faisait aussi, et elle le savait, le sacrifice de sa vie. Elle prévoyait bien que sa santé, déjà chancelante, déclinerait de plus en plus au milieu des tracas, des inquiétudes, des soucis de toutes sortes, inséparables d'une charge importante, rendue plus lourde encore par les difficultés particulières au temps où nous vivons. Mais la crainte ou plutôt la certitude d'une mort prématurée ne l'arrête pas un instant et elle se mit courageusement à l'œuvre. »

Ce ne fut pas pour longtemps. Le 26 octobre 1886, elle retournait à Dieu, ayant assez mérité, assez souffert. Econome dix-heuf mois, Maîtresse des novices vingt ans, Supérieure Générale, deux ans et deux mois. Elle ployait sous sa gerbe de mérites.

Mère Emmanuel-Marie

Mère Emmanuel-Marie, Assistante générale, succéda à Mère Marie-Athanase. Elle approchait de la soixantaine, étant née en 1829, à Lorient.

Françoise-Amélie Cornet, c'était son nom, orpheline de bonne heure, fut confiée à l'une de ses tantes, Fille de la Sagesse, à Pluvigner, d'où elle vint, quelques années plus tard, au pensionnat de Guidel. Sœur Marie de Jésus, Supérieure de cette Maison, lui fut une vraie mère qui sut reconnaître les qualités de cette jeune fille loyale, franche, primesautière, sans s'aveugler toutefois sur son défaut : l'amour-propre. Intelligente, et très bien faite, à supposer qu'elle l'ignorât, elle n'aurait eu qu'à écouter les enfants qui, dans leur naïveté, la disaient « belle comme la Sainte Vierge ». Son bon sens l'empêcha de l'entendre et elle n'écouta que Dieu qui l'appelait à son service chez les Filles de Jésus. Après onze mois de Postulat, Sœur Cornet prit l'habit sous le nom de Sœur Emmanuel-Marie.

C'était en 1848. Par crainte d'un retour de la Révolution, on attendit 1851 pour sa profession. Durant ce temps, elle fut envoyée avec Sœur Marie-Ambroise à Paris, pour se former à la tenue des écoles maternelles, sous la direction de M^{me} Pape-Carpentier, dont les méthodes étaient alors en pleine vogue. Son savoirfaire, sa piété la firent distinguer des Supérieures, qui lui confièrent la charge de Maîtresse des novices, de 1861 à 1864. Elle fut ensuite Assistante de 1864 à 1873, puis de 1879 à 1886, date à laquelle elle devint Supérieure Générale. Malheureusement, à partir de 1889, elle sera contrainte, par sa faible santé, de garder soit la chambre, soit le lit, et cela pendant dix ans. Au bout de ce temps, elle proposera sa démission qui sera acceptée le 26 juillet 1899.

A la lettre par laquelle Mère Emmanuel-Marie demandait d'être déchargée, M. Jégouzo répondit : « La décision que vous avez cru devoir prendre me cause la peine la plus vive et elle aura une douloureuse répercussion dans le cœur de toutes vos Filles. Nous aimions

à garder l'espoir de vous voir rester longtemps encore à la tête de la chère Congrégation que, pendant bien des années, vous avez dirigée avec tant de sagesse et de dévouement. »

Quelques jours plus tard, dans une lettre qui fut lue au réfectoire, Mère Emmanuel-Marie annonçait la nouvelle à ses Filles et les encourageait à lui trouver une remplaçante « selon le cœur de Dieu », à rester « unies à la vie, à la mort », et de continuer à propager le culte de saint Joseph.

Mère Marie de Sainte-Blandine

Cette remplaçante fut Mère Marie de Sainte-Blandine, native de Noyal-Pontivy. Noyal-Pontivy, beau jardin de Bretagne où mûrissent les blés, où les cidres ne sont pas sans vigueur, où les chênes et les châtaigniers ombragent de claires fontaines et des dolmens légendaires; pays de foi où sonnent les cloches pour de nombreux baptêmes. Il était du Moustoir, M. Le Jéloux, aumônier de Kermaria; M. Jégouzo du Fanc; du Grand-Ménec la petite fille qui naissait le 13 mai 1855, aux époux Vincent et Perrine Le Strat et qu'ils nommèrent Marie-Jeanne-Thérèse. Or, le Fanc, Moustoir, le Grand-Ménec sont des hameaux de Noyal-Pontivy, pays de prêtres et de religieuses.

Vincent Le Strat, sa femme et ses enfants vivaient à la manière noble et simple de leurs ancêtres, dans la maison qu'ils leur avaient léguée. Les mendiants qui passaient en quête d'un gîte, d'une écuellée de soupe, y étaient bien accueillis et les enfants — à leur semaine — s'occupaient d'eux. Chaque soir, après la prière en

commun et la lecture de la Vie des Saints, le chapelet était dit en entier. La piété ne devait-elle pas être comme naturelle aux cœurs d'enfants dont la mère se levait, une fois la semaine, de onze heures à minuit, pour assurer son heure d'adoration au Saint Sacrement, comme le P. Huby l'avait demandé jadis aux membres de la Confrérie ?

Marie-Jeanne-Thérèse fut confiée aux religieuses du Saint-Esprit qui tenaient l'école du bourg ; elle s'attacha à une de ses maîtresses à qui elle disait, par plaisanterie ou sérieusement — sait-on jamais avec les enfants? — « Ouand je serai religieuse, je m'appellerai comme vous Sœur Marie de Sainte-Blandine. » Deux ans plus tard, ses parents la mirent en pension au Château de Pontivy. Une éducatrice remarquable dirigeait alors cette maison : Sœur Saint-Jean l'Evangéliste. La petite Le Strat eut pour maîtresse de classe Sœur Saint-Thomas d'Aquin qui admirait, sans le lui dire, l'aisance avec laquelle cette élève s'assimilait son enseignement. Un autre maître se chargeait de former son âme : le Saint-Esprit, qui la poussait à se consacrer à Dieu, si bien qu'au jour de ses noces d'or, Mère Marie de Sainte-Blandine pouvait dire : « En réalité, il y a cinquante-deux ans et plus que j'ai quitté le monde... lorsque je suis allée en pension. »

Le Noviciat lui fut facile : elle continua simplement sous la direction de Mère Marie-Athanase, de se plier aux lois de la vie intérieure, comme elle l'avait fait à la maison paternelle et au pensionnat. On peut dire qu'à cette époque le travail des Maîtresses de novices était plus facile que de nos jours. Elles recevaient une étoffe solide, toute taillée, elles n'avaient qu'à assembler et

à coudre. On nous comprend; les familles foncièrement chrétiennes avaient formé leurs enfants aux vertus d'humilité, de charité, d'obéissance, de modestie... Il ne restait plus qu'à perfectionner. L'étoffe que présentait Marie-Thérèse Le Strat était de première qualité; ses compagnes même ne furent pas sans le remarquer. Un jour, Mère Marie de Saint-Charles entrant à la salle de couture, dit aux novices : « Apprenez à bien faire toutes choses, mes filles, pour les enseigner aux autres, quand vous serez Supérieures ou même Supérieures Générales. » Les novices se mirent à rire et, Mère Marie de Saint-Charles sortie, quelques-unes se tournèrent vers Sœur Marie de Sainte-Blandine : « C'est vous qui serez Supérieure Générale. »

Avant d'apprendre à commander ou afin de l'apprendre, la future Mère Générale eut maintes occasions d'obéir, notamment à Sœur Marie du Carmel qui, pendant douze ans, fut sa Supérieure à l'école de Clohars-Carnoët. La Maison-Mère confiait à cette digne religieuse, règle vivante on le savait, mais quelque peu rigide, les novices dont elle voulait parfaire la formation. A en juger par les résultats, il n'y a que des remerciements à adresser à la religieuse qui donna ce perfectionnement.

Comme le « rejeton d'un arbre fertile sur les bords d'une source », la Congrégation se développait si bien qu'en 1900, les Filles de Jésus étaient au nombre de mille. De ce fait, les méthodes d'administration usitées à Bignan se trouvèrent périmées : la confiance en Dieu n'abrogeant pas les lois de la prudence, on ne devait plus uniquement compter, pour le pain quotidien de tout un peuple de juvénistes, de novices, de professes, de Sœurs âgées ou malades, sur la seule bonté de saint

;

Joseph. Les dots des religieuses, si minimes qu'elles fussent, constituaient un capital qu'il fallait administrer. M. Jégouzo, seul à pouvoir pertinemment s'occuper de questions financières, s'en était chargé mais il lui parut indispensable d'initier à cet art une religieuse qui deviendrait à même de l'aider et de le suppléer au besoin. Sœur Marie de la Purification, Econome générale depuis 1873, ayant dépassé l'âge où l'on se plie à des méthodes nouvelles, fut heureuse de voir appeler Sœur Marie de Sainte-Blandine pour la seconder d'abord et lui succéder en 1890. Celle-ci remplit cette fonction pendant trois ans puis devint Assistante générale et enfin, en 1899, Supérieure de la Congrégation.

Elle avait pour cette charge les qualités morales qui s'imposent et aussi les qualités physiques : une belle prestance, une distinction telle qu'on lui aurait presque reproché de manquer de naturel; mais une personne consciente de ses lourdes responsabilités, appelée à prendre de graves décisions, a le droit de marcher lentement et de surveiller son maintien.

Volontiers, comme Mère Marie de Saint-Charles, Mère Marie de Sainte-Blandine se serait retirée dans la solitude, cette « patrie des grandes âmes » : les heures dont elle jouit le plus sont celles qu'elle peut passer devant le Saint Sacrement. Mais une Fille de Jésus n'est pas une contemplative ; si elle s'abreuve aux sources divines, c'est pour verser de son trop plein sur les âmes. « Je veux contenter Dieu, disait-elle, et me contenter de Dieu. » Si la Révérende Mère soutint son rôle longtemps et dans des fortunes diverses, c'est qu'elle ne perdit jamais son esprit de prière, ni son goût de la pénitence. « Une religieuse, a-t-elle écrit,

doit, pour ainsi dire, être une prière et changer les mouvements de son âme en prière. » C'est ce programme qu'elle réalisa dans sa vie. Elle aurait même eu quelque tendance à exagérer sur ce point, pour les prières vocales au moins, comme le donnerait à entendre le trait suivant. S'entretenant, un jour, avec M. Jégouzo, dans les jardins de Kermaria, elle lui dit : « Mon Père, si vous le permettez, nous allons abréger la récréation de cinq minutes, car nous sommes au milieu d'une grande neuvaine... — Ma Fille, dit le Père Supérieur, vous allez, s'il vous plaît, continuer la récréation et vous finirez la neuvaine par un seul Ave Maria. »

Son amour pour Dieu, dont témoignaient ses rudes pénitences corporelles, se traduisait surtout par son amour du prochain. Dans ses notes de retraite de 1911 on relève ces lignes : « Me donner au prochain en détail. Oue donnerai-je? Tout ce que j'ai: mon temps, ma vie, mon sang, s'il le faut ; ne point calculer mes heures, quand il s'agit de faire du bien, ne pas être impatiente à congédier les Sœurs ou les autres personnes qui recourent à moi; me livrer aussi longtemps qu'on le voudra; bien accueillir tout le monde, surtout les personnes éprouvées. » En un mot, elle aussi, consentait à se laisser « manger », comme disait le P. Chevrier; mais encore voulait-elle se faire « mangeable » et ne pas vivre dans une tour d'ivoire inaccessible. Sur sa porte aurait pu s'écrire l'invitation du philosophe : « Entrez... le plus grand plaisir que vous puissiez me faire, est de me donner l'occasion de vous obliger. »

Vraiment maternelle pour ses Filles, elle pénétrait dans le détail de leur vie, s'intéressait à leurs affaires de famille et regardait, comme premiers bienfaiteurs de l'Institut, leurs parents qu'elle traitait toujours avec considération. Les malades avaient sa prédilection et recevaient, chaque jour, avec le réconfort de sa visite, les douceurs qu'elle leur réservait.

Polie en toute rencontre, elle exigeait la politesse et disait : « Il faut de la vertu pour tenir aux bonnes manières. » Echo du mot de Pascal : « Le respect est : incommodez-vous. » Dans le même ordre d'idées, elle disait aux jeunes : « Ne craignez pas votre peine ; oubliezvous pour faire plaisir. » Rien de maussade dans sa personne, elle riait d'une plaisanterie, plaisantait ellemême parfois, tout en évitant le trait piquant qui ne sied à personne, surtout à une personne en charge. « Il est plus facile de blesser que de guérir », disait-elle. Elle portait « son velours en dedans », c'est-à-dire qu'elle était serviable pour ses filles d'abord. Evidemment, elle demandait plus à des professes qu'à des novices : « C'est à nous, mes bonnes filles, de régler l'horloge de la régularité et de donner la pleine mesure de charité qui doit maintenir l'union entre nous. » Ce sont ses propres paroles. Mais ce qu'elle désirait, elle le demandait si bien qu'il était impossible de le lui refuser. « En même temps que ce qu'elle demande, disait une sœur, il me semble qu'elle donne la force de l'accomplir. » C'est qu'elle était très bonne, d'une bonté naturelle, sans doute, mais aussi par réflexion et volonté, d'une bonté qui en venait à se pencher sur toutes les misères, toutes les faiblesses. Elle a écrit : « Soyons pleines de compassion pour les misères du cœur humain; tâchons par tous les moyens de redresser celles qui en sont atteintes et sur qui nous avons quelque ascendant; veillons, prions, patientons... Une Supérieure doit avoir à sa disposition des tonneaux de baume! »

Il serait pourtant inexact d'affirmer qu'elle ait réussi à satisfaire tout le monde : certaines l'ont jugée trop faible, d'autres trop sévère — nous avons tellement tendance à apprécier selon notre esprit! — En définitive, elle a laissé le souvenir d'un cœur miséricordieux qui n'usa jamais de rigueur que par devoir.

Son Conseil

Mère Marie de Sainte-Blandine eut pour Assistante Mère Marie-Agnès; la Maîtresse des novices était Mère Marie-Joseph du Sacré-Cœur; Mère Marie Saint-Albert remplissait les fonctions de Secrétaire générale.

Un défaut dans lequel tombent assez souvent les personnes en charge est de se croire obligées ou autorisées à tout faire par elles-mêmes. Les vrais chefs font confiance à leurs sous-ordres, distinguent les véritables compétences, les utilisent et leur permettent de donner leur pleine mesure.

Mère Marie-Agnès

Toutes les personnes qui connurent Mère Marie-Agnès ont admis que Mère Marie de Sainte-Blandine n'aurait pas eu ce « Généralat dont l'histoire se confondra avec celle du plus grand développement de la Congrégation », si elle s'était privée du fraternel concours de Mère Marie-Agnès. Douée d'une intelligence remarquable toujours en éveil, d'une mémoire infaillible qui lui fut d'un très grand secours pour se retrouver dans le dédale des lois hostiles aux Congrégations, Mère Marie-



rév. mère emmanuel-marie 1886-1899

RÉV. MÈRE MARIE DE STE-BLANDINE 1899-1927





RÉV. MÈRE MARIE DE STE-ÉLISABETH 1928-1931



RÉV. MÈRE MARIE-ANGÉLINE 1932-1946



M. LE CHANOINE JÉGOUZO SUPÉRIEUR DES FILLES DE JÉSUS



MGR TRÉHIOU ÉVÊQUE DE VANNES



MGR GOURAUD ÉVÊQUE DE VANNES



MGR LE BELLEC ÉVÊQUE DE VANNES

Agnès fut une « Assistante » incomparable. « Elle savait tout faire, dit un témoin de sa vie, jamais nous n'avons eu de Mère si humble, ni si capable. » « Elle disparaissait, dit une autre, et cependant, elle était l'âme de la Congrégation. » S'il lui fallait se montrer parfois, c'était pour prendre à son compte certaines mesures pénibles dont Mère Marie de Sainte-Blandine lui confiait l'exécution. « On ne lui en voulait pas, car on savait qu'elle ne cherchait que le bien. »

Ce n'est pas que la Mère Générale et son Assistante fussent, irrévérencieusement parlant, « deux têtes sous le même bonnet », non. Elles se complétaient. Mère Marie-Agnès gardait sa personnalité et si tel projet, telle démarche lui semblaient indésirables, elle ne craignait pas de le dire. Mère Marie de Sainte-Blandine avait l'intelligence et l'humilité de céder. Chose curieuse, ces deux religieuses excellentes, dont l'œuvre de longue haleine fut si « une » et qui se comprirent si bien, étaient peut-être les deux âmes, deux saintes âmes, les moins faites pour s'entendre. Par opposition naturelle de leurs tempéraments elles souffrirent l'une de l'autre. De leur vivant nul ne le soupçonna, tant chacune d'elles sut se dominer. Il est vrai que leur piété à toutes deux était admirable.

Mère Marie-Joseph du Sacré-Cœur

Quant à Mère Marie-Joseph du Sacré-Cœur, elle était de ces âmes très pures, très droites qui vont à Dieu, mieux qu'une flèche, sans dévier ni perdre de vitesse. Elle était de Pouldreuzic, cet heureux coin du Finistère qui a donné tant et de si bonnes vocations aux Filles de Jésus. En 1886 lui fut confiée la charge de

Maîtresse des novices qu'elle exerça jusqu'au Chapitre de 1911. La Révérende Mère Générale pouvait avoir toute confiance dans cette religieuse très surnaturelle et consciente de cette vérité que « la prospérité de la Congrégation et le bien qu'elle est destinée à faire, dépendent de la manière dont les sujets ont été formés ».

Sa spiritualité était toute simple. « Allez à Dieu, disait-elle tout bonnement, tout simplement... » C'était celle de saint François de Sales, de saint Vincent de Paul et de Bossuet. Radiesthésiste avant la lettre, elle avait, paraît-il, le talent de discerner le caractère à... la nature des cheveux ! En vous passant la main sur la tête, elle rentrait un frison sous le bonnet et... vous connaissait.

Mère Marie Saint-Albert

Mère Marie Saint-Albert, qui mourut Assistante en 1913, était d'un caractère énergique et sans détours. Un grand esprit de foi, une obéissance très humble se greffaient sur ces dons de nature pour former une personnalité de premier plan. Elle ne craignait pas, l'occasion se présentant, de faire entendre à Mère Marie de Sainte-Blandine que sa bonté avait tendance à dégénérer en faiblesse. Et sa Supérieure l'écoutait.

Il entre dans les qualités d'une Secrétaire générale de savoir écrire : Mère Marie de Saint-Albert avait un très joli brin de plume. Le récit qu'elle fit de son long périple au Canada en 1909, prouve un esprit habile à saisir le pittoresque et à le fixer dans sa fantaisie. Les Canadiens qui, dans cinquante ans, reliront les pages qu'elle écrivit, y goûteront un plaisir plus grand encore que celui que nous y prenons aujourd'hui.

Mort de M. Jégouzo

A la suite de ces portraits de Mères vénérées, pourquoi ne pas ajouter celui de ce prêtre remarquable, grand cœur, lui aussi, qui, si longtemps, fut Père et Chef des Filles de Jésus : M. Jégouzo ? En 1905, après une première attaque de paralysie, il s'était retiré à Kermaria où les soins les plus dévoués lui furent prodigués.

Mgr Alcime Gouraud, nommé Evêque de Vannes en 1906, vint l'y voir dès son retour de Rome où Sa Sainteté Pie X l'avait sacré. Il voulait, disait-il, « remercier le Vicaire Capitulaire de ce qu'il avait fait pour le diocèse, pendant sa longue et féconde administration », et connaître, « attiré par une certaine curiosité », Kermaria dont il avait souvent entendu parler. Déchargé de toute administration diocésaine, M. Jégouzo garda le titre et les fonctions de Supérieur des Filles de Jésus, mais le temps vint où il ne pensa plus qu'à « traîner ses misères » comme il disait, soumis à la volonté de Dieu : « volanté Doué revou groeit! » Que la volonté de Dieu soit faite, répétait-il souvent, dans ce breton qu'il aimait.

Peu avant le retour du Canada de Mère Marie de Sainte-Blandine, il avait eu une seconde attaque plus sérieuse, mais qu'il surmonta cependant. Deux joies lui étaient encore réservées sur terre avant le Paradis : celle de voir Mère Marie de Sainte-Blandine et son Conseil réélus à l'unanimité, « ce dont il augura bien pour l'avenir de la Congrégation » ; et celle de son jubilé comme Supérieur. M. Le Jéloux était également depuis vingt-cinq ans Aumônier de Kermaria. Ils furent fêtés

en même temps le 25 août 1908, belle fête teintée de tristesse puisque le 25 septembre suivant, M. Jégouzo entrait dans son éternité.

Ce fut un deuil bien senti par la Congrégation car, parmi toutes les Filles de Jésus, il n'en était pas une, à part les plus jeunes, peut-être, qui n'eût bénéficié de la vertu caractéristique de cette âme vraiment sacerdotale : la bonté. Pour chacune d'elles il avait été un Père, il les connaissait toutes par leur nom, savait d'où elles étaient, ce qu'elles faisaient. A l'occasion des retraites il les voyait par groupes ou individuellement et donnait à chacune le conseil approprié à ses besoins et à sa situation. « Il était bon, écrivait Mère Marie de Sainte-Blandine, et le fut jusqu'à la fin. » Son Supériorat fut pour les Filles de Jésus une bénédiction ; dans cette charge, peu auraient aussi bien réussi que lui, personne n'aurait mieux fait.

Le cercueil du vénéré Supérieur, provisoirement déposé sous un tertre semblable à celui de toutes les défuntes de la Congrégation, au cimetière de Kermaria, fut, au mois de novembre, placé sous un monument en granit de Kersanton. Une épitaphe latine rappelle les titres et qualités de M. Jégouzo, et si, de prime abord, il paraît quelque peu excessif de l'y voir appelé « Restaurateur de la Congrégation », à la réflexion on convient que cet éloge est mérité. « Le bien que M. Jégouzo a fait à la Congrégation des Filles de Jésus est inappréciable. Dans l'histoire de cet Institut, il comptera parmi ceux dont le rôle a été le plus important. Aussi ses Filles béniront-elles à jamais sa mémoire et, dans leurs sentiments de reconnaissance et de piété filiale, elles

le mettront au rang de ceux qui ont été les Fondateurs et les Organisateurs de leur vie religieuse ¹.

Pour adoucir la peine que causait aux Filles de Jésus la perte d'un si bon Père, Mgr Gouraud ne crut pas pouvoir mieux faire que de devenir lui-même leur Supérieur.

Les peuples ont le gouvernement qu'ils méritent, a-t-on dit; les Sociétés religieuses également; et ce fut tout à l'honneur des Filles de Jésus d'avoir mérité d'être gouvernées par des personnes aussi distinguées que celles qui composaient le Conseil généralice, à cette époque ².

¹ Cf. Le chanoine Louis-Marie Jégouzo, Vicaire Général du diocèse de Vannes, Supérieur ecclésiastique des Filles de Jésus (1837-1908). Imprimerie Galles. 1916. Cette brochure est due à M. l'abbé Roussel.

² M. Jégouzo et les Filles de Jésus ne doutèrent pas de l'avenir de la Congrégation, dans un temps où cet avenir n'était rien moins qu'assuré. Le nombre des religieuses augmentant sans cesse, il fallait les loger. On éleva d'abord un bâtiment destiné aux Professes, face à la route de Plumelin. Mgr Bécel en bénit la première pierre le 12 mai 1886. Le procès-verbal de cette cérémonie fut rédigé en français et en breton. Le rez-de-chaussée de cette nouvelle bâtisse fut d'abord laissé aux Juvénistes; mais leur nombre fut bientôt si considérable qu'on leur construisit une maison, dont la première pierre fut posée le 18 octobre 1894. Les novices à leur tour — elles étaient près de deux cents en 1897 — se trouvèrent à l'étroit dans les premiers logements de Kermaria, c'est-à-dire ceux que les Filles de Jésus avaient trouvés en 1860 et accommodés à leur usage. Ils furent abattus et, sur leur emplacement, s'éleva le Noviciat actuel qui date de 1899.

Le bâtiment contigu à la chapelle (côté de l'Evangile) a été construit de 1873 à 1876. Le rez-de-chaussée où se trouvent les parloirs aujourd'hui était la cuisine ; le premier étage, salle de communauté actuelle, servait de réfectoire ; au deuxième logeaient les Mères du Conseil ; le troisième servait de dortoir. Ces constructions successives risquaient de donner l'impression d'être faites de pièces disparates. Le monastère de Kermaria, tout au contraire, présente un ensemble sans austérité, mais non sans grandeur et qui apparaît comme l'heureuse réalisation d'un plan mûrement réfléchi. Un moment, l'on put penser qu'on avait vu trop grand, mais quand, leurs écoles fermées, les religieuses affluèrent à la Maison-Mère, on se rendit compte qu'il n'y avait pas trop de place et l'on en fut bien aise.



Chapitre VIII

LES FILLES DE JÉSUS CHEZ LES ZOULOUS



u mois d'août 1896, le P. Le Texier, missionnaire en Zoulouland, au nom de Mgr Jolivet son évêque ¹, demandait à Mère Emmanuel-Marie si sa

Congrégation consentirait à lui donner des sujets. Les raisons invoquées, les conditions proposées étaient de nature à bien impressionner la Révérende Mère et son Conseil. Il connaissait, disait-il, « la prospérité de la Congrégation, son excellent esprit et le désir de plusieurs de ses membres d'aller en Mission ». Au

¹ Mgr Charles Jolivet, né à Pont-L'Abbé en 1828, Oblat de Marie Immaculée, évêque de Belline, Vicaire apostolique du Natal. Le P. Le Texier était de Moréac, non loin de Kermaria.

Natal, elles n'avaient pas à espérer le martyre, mais elles pourraient travailler en paix à la gloire de Dieu, au bien des âmes, « sous le protectorat anglais »... Aux jours de la persécution, elles y trouveraient un pied-à-terre ferme et assuré. Elles y auraient la direction d'un hôpital, trouveraient « maison bâtie et meublée » et recevraient une rétribution largement suffisante. Il leur était demandé une bonne infirmière parlant anglais et des Sœurs pour une école fréquentée par des Blancs. Dans la suite, elles auraient une autre école pour les Cafres, le tout dans la même localité, en Zoulouland.

Les Sœurs de Kermaria n'auraient pas été Filles de Jésus si la fibre missionnaire n'avait pas vibré en elles. Mère Emmanuel-Marie répondit à Mgr Jolivet : « Nos Sœurs ignorent le choix que la divine Providence, par votre entremise, vient de faire de la Congrégation pour les Missions d'Afrique. Lorsqu'elles l'apprendront, elles nous aideront à bénir cette divine Providence qui... nous appelle nous, ouvrières de la dernière heure, à l'honneur de travailler à la gloire de Dieu dans le champ de son Eglise. »

Le 25 octobre 1897, le Conseil acceptait officiellement la fondation d'Umzinto et Sœur Marie-Noémie du S.-C., Visiteuse, était nommée Supérieure de cette Maison à fonder : six Sœurs lui étaient adjointes dont une seule, Sœur Marie-Philomène, parlait anglais. Elles reçurent leur obédience le 16 novembre, en présence de toute la Communauté et, le lendemain eut lieu la cérémonie des adieux.

Depuis, les départs ont été si nombreux qu'on ne les considère plus comme des événements, mais c'était la première fois que des Filles de Jésus quittaient Kermaria pour de si lointains pays et il convenait d'entourer d'hommages et de prières la joie de ce départ et la tristesse de ces adieux.

Fondation d'Umzinto

Après un mois de traversée où leur bateau fut maltraité par la tempête et elles-mêmes, par le mal de mer, les missionnaires débarquèrent à Durban. Leur premier geste fut de baiser cette terre d'Afrique « que doit arroser, écrivaient-elles, la sueur, sinon le sang des apôtres ». Les Noirs avec leurs longues cornes sur la tête, leurs couronnes de plumes, leurs anneaux au nez et aux oreilles, les effarouchèrent quelque peu et obligèrent Sœur Martial, toute spontanée, à avouer que jamais elle n'avait tant aimé... la France.

Très aimablement reçues par Mgr Jolivet et ses Pères, elles furent néanmoins surprises d'entendre Sa Grandeur leur dire : « Vous allez arriver entre quatre murs ; vous avez une maison, mais il n'y a absolument rien dedans... Quant à la chapelle et à la maison d'école, elles ne sont pas encore construites. » Ce n'est pas précisément ce qui leur avait été promis, mais, vieux missionnaire, Mgr Jolivet n'était pas homme à se troubler pour de si minces détails : il en avait vu d'autres et débrouillé les fils de plus d'un écheveau. Il engagea les nouvelles venues à en faire autant.

Umzinto éparpillait ses cases sur une montagne, d'où la vue s'étendait, magnifique, sur la mer et l'Hinterland. Leur maison était de briques et de tôle ondulée, mais réduite à quatre murs : ni lits, ni tables, ni chaises. Elles passèrent leurs premières nuits couchées à même le sol; prirent leurs repas, debout, en se promenant et, pendant deux ans, ces repas furent du riz cuit à l'eau, des haricots, des pommes de terre, mais ni beurre, ni graisse, ni viande. L'eau de la citerne, où foisonnaient les larves de moustiques en compagnie des têtards, où se baignaient parfois les Noirs et les singes, fut leur boisson. Rendons justice au P. Le Texier: il fit son possible pour améliorer une situation intolérable pour les Sœurs jusqu'au jour où elles eurent la Sainte Réserve chez elles. Une salle de classe servait d'oratoire, un rideau cachant l'autel.

Engagées comme hospitalières par Mgr Jolivet, elles furent reçues comme maîtresses d'école, ce qui ne fut pas sans présenter quelques difficultés à des Françaises qui, pour enseigner l'anglais, devaient d'abord l'apprendre et avoir en plus des notions de cafre et même de tamoul, à cause des Indiens presque aussi nombreux que les Cafres dans le pays. Elles s'y mirent avec une belle ardeur mais, au bout de peu de temps ce fut dans leur tête une farandole de mots cafres, tamouls, anglais, bretons, français, une vraie Babel. Elles mirent deux ans pour parler l'anglais correctement et se faire comprendre dans ce zoulou, qui est une langue très difficile.

Elles n'eurent d'abord que douze élèves, dont six catholiques; le seul prosélytisme qui leur fut permis était celui de l'exemple et de la prière. En 1898, elles en eurent quatorze, sept garçons et sept filles: les sept douleurs et les sept allégresses de saint Joseph, disentelles plaisamment, car elles n'oublient pas ce qu'elles doivent à ce grand saint: « Nous sommes les enfants de saint Joseph et nous essayerons de le faire connaître sur le sol africain, comme on essaye de le faire connaître en Bretagne. » Mais l'école était pour les enfants des

Blancs, ces Blancs que Sœur Marie-Philomène déclare ne pouvoir aimer « à cause de leur mépris pour les Nègres qu'ils traitent comme des bêtes de somme »; aussi ouvrirent-elles, au bas de la colline d'Umzinto, une autre école que fréquentèrent une vingtaine de petits Indous. Ce fut pour peu de temps : les élèves se donnèrent le mot pour quitter la classe, un soir, en emportant tout ce qui pouvait être emporté et jamais on ne les revit.

Cependant, peu à peu l'habitation des Sœurs s'améliorait au sommet de la colline; des classes occupées, vers 1900, par plus de soixante élèves; une salle plus vaste, décorée du titre de chapelle, le tout fait de briques, de pisé et couvert de tôles : juste de quoi se garantir des insolations et cuire à petit feu au long des jours. Mais les Filles de Jésus sont missionnaires, elles ont à cœur de l'être : rien ne les étonne plus, elles ne se plaignent de rien, ni des moustiques qui les dévorent, ni des serpents de toutes couleurs et de toutes tailles qu'elles rencontrent partout : logés dans les coins des chambres ou dans les lits, étalés et se prélassant sur les draps, les mouchoirs, les coiffes qui sèchent au soleil; dans les arbres, prêts à fondre sur qui vient à la cueillette. Ce qu'elles craignent, ce sont des gros nuages noirs accumulés à l'horizon et qui s'avancent avec un bruit d'avion pour s'abattre sur le sol et dévorer en un instant tout ce qui peut leur servir de nourriture : les sauterelles!

Umsisimi

Elles se sentirent surtout missionnaires, quand quatre d'entre elles ouvrirent à Umsisimi, près d'Umzinto, une école uniquement destinée aux Cafres et que fréquentèrent de quarante à cinquante jeunes gens et jeunes filles. L'enseignement se donnait en anglais dans les classes, mais le catéchisme se faisait en zoulou à quelques rares néophytes. Les Sœurs menaient tout ce monde aux champs, garçons d'un côté, filles de l'autre et tâchaient de les faire travailler en travaillant ellesmêmes, merveille pour ces indigènes qui n'avaient jamais vu une Blanche tenir un outil. Il n'était pas toujours facile de mener des gaillards de 15 à 20 ans; il arrivait aux Sœurs de trouver, dans un coin de la classe, ou ailleurs, les vêtements qu'elles avaient donnés à un catéchumène qui, en ayant assez de la civilisation, s'en retournait à sa vie de liberté ou de libertinage.

Décision pénible, mais nécessaire

Lors de ses voyages en Europe, Mgr Jolivet ne manquait pas de visiter Kermaria. Il s'y trouvait en 1898, donnant toutes les précisions qui lui étaient demandées sur la situation des Filles de Jésus dans son Vicariat. Il est probable que ces précisions ne satisfirent pas le Conseil, car nous voyons celui-ci prendre deux décisions qui indiquent une certaine inquiétude : l'une, le 30 août 1899, que la maison d'Umzinto pourrait recevoir des postulantes mais qui viendraient faire en France leur Noviciat canonique : la seconde, du 27 octobre de la même année, que Sœur Marie-Philomène en obédience à Umzinto,

rentrerait pour faire connaître de vive voix la situation. Néanmoins Kermaria restait plein d'espoir sur l'avenir de la Mission des Sœurs au Natal; on y envoya des religieuses en renfort, ce qui permit d'ouvrir un hôpital à Port-Shepstone en 1903. Malheureusement, la réalité ne fut pas ce que l'on avait espéré et, en 1908, l'hôpital ferma ses portes, faute... de malades.

En 1904, Mgr Delalle, qui avait succédé à Mgr Jolivet sur le siège de Maritzbourg, profita de son voyage ad limina pour venir donner aux Mères Supérieures et à M. Jégouzo les meilleures nouvelles de leurs chères Filles. Cependant deux ans après, le Conseil envoya comme Visiteuse au Natal Sœur Marie-Françoise de Chantal et la conséquence immédiate de son voyage fut le rappel de Sœur Noémie du Sacré-Cœur, Supérieure d'Umzinto. Celle-ci s'embarqua aussitôt, mais malade, dut débarquer au Cap et revint à Durban. Se fondant sur des faits très précis, Sœur Marie-Françoise de Chantal déclara que cette Supérieure en était arrivée à se considérer comme indépendante de la Maison-Mère, ne gardant avec elle que de lointaines relations d'amicale déférence, et qu'elle en serait bien venue à se regarder comme Supérieure d'une Congrégation autonome, issue de Kermaria. Très intimement unie à Mère Emmanuel-Marie, qui l'avait placée à Umzinto, elle ne se sentait pas liée envers Mère Marie de Sainte-Blandine, qui lui avait succédé.

Ce n'est pas sans serrement de cœur que les membres du Conseil décidèrent le rappel de toutes les Sœurs du Natal, et c'est avec plus de peine encore que celles-ci apprirent cette détermination. On ne donne pas quinze ans de sa vie, de ses travaux, de ses souffrances, sans s'attacher dans la mesure même où l'on a souffert. Le sacrifice fut lourd pour toutes, trop lourd même pour trois religieuses qui, pour ne pas quitter le Natal, entrèrent sur place dans d'autres Congrégations religieuses. C'est dire que le Conseil de la Maison-Mère avait été bien renseigné.





Chapitre IX

KERMARIA DANS LA TEMPÊTE



Les lois sectaires

e 19 mars 1882, le Journal Officiel publiait une loi rendant l'Enseignement primaire obligatoire pour tous

les enfants, enseignement qui devait être gratuit et laïque dans les écoles publiques.

Mgr Le Bellec a écrit : « L'un des malheurs les plus fondamentaux de notre pays a été et demeure le principe de la neutralité religieuse : l'école publique; il ne pouvait aboutir qu'à l'apostasie de la masse des Français et ce douloureux résultat n'est, hélas, que trop évident 1. »

¹ Lettre pastorale, carême 1946.

Comme les religieux et religieuses, munis de leurs lettres d'obédience pouvaient, d'après la loi de 1850, tenir une école publique, dès 1881, le gouvernement avait pris soin d'enlever aux dites lettres d'obédience toute valeur. Il ne restait aux instituteurs et institutrices congréganistes qu'à se soumettre aux épreuves du brevet : quarante et une Filles de Jésus les subirent avec succès. C'était trop et l'on y mit bon ordre. Sur les cinq religieuses qui se présentèrent à Rennes en 1886, cinq échouèrent; onze sur onze à Quimper! De 1878 à 1888, une vingtaine d'écoles publiques tenues par les Filles de Jésus furent laïcisées; plusieurs religieuses révoquées ou menacées de l'être, pour avoir enseigné le catéchisme, en breton, à des enfants qui ne connaissaient que cette langue. Cependant, ce n'était pas encore la guerre ouverte mais desimples escarmouches où le persécuteur se faisait la main; des « tracasseries », comme disait Mère Marie de Saint-Charles, en recommandant à ses Filles d'être à la hauteur de leur mission « afin que les inspecteurs et les délégués pour la visite des classes ne puissent raisonnablement trouver prise » sur elles.

Le temps vint bientôt où l'existence même des Congrégations religieuses enseignantes fut pour le laïcisme une menace et un défi : il ne serait à l'abri de tout danger que le jour où les Congréganistes seraient hors la loi et chassés de France.

Cette mission fut confiée à un homme très capable de la mener à bonne fin. Comme il avait été d'Eglise, il se devait de la haïr. Doué d'une ténacité de pieuvre, d'un sens juridique très sûr, d'une grande puissance de travail, Emile Combes, puisqu'il faut l'appeler par son nom, faisait voter par les Chambres les décisions prises dans les tenues maçonniques. Lui-même évidemment était maçon, « maçon très bon et très fidèle..., couragoux..., très résolu à appliquer les idées de l'Ordre et à saire prévaloir ses aspirations », disait F.: Blatin, à l'assemblée du Grand-Orient. Pour appliquer ces « idées » Emile Combes se servit, en 1901, des mêmes sophismes qu'avalent utilisés les Grands Ancêtres en 1789, contre les Congrégations religieuses : droit d'accroissement, outrage à la dignité humaine, etc... Le 1er juillet 1901, une loi parut dont le texte portait : « Nulle Congrégation ne peut exister, se développer, si une loi spéciale ne l'y autorise; en revanche, un simple décret pris en Conseil des Ministres peut fermer les Maisons congréganistes ou supprimer la Congrégation. Toute Congrégation non autorisée qui, dans les trois mois, n'aura pas sollicité son autorisation, devra se disperser et ses biens seront liquidés. » L'article 14 de cette loi interdisait l'enseignement à tout membre d'une Congrégation non autorisée.

Ainsi armé, Combes part en guerre. Le 15 juillet 1902, il ordonne aux préfets d'enjoindre aux directeurs et directrices d'environ deux mille cinq cents écoles ouvertes avant 1901, sans autorisation, d'avoir à les fermer et à se retirer avec leur personnel dans les Maisons-Mères, dans un délai de huit mois, « sous peine d'y être contraints par les voies légales 1 ».

Les Filles de Jésus poursuivies

Dès le 10 janvier 1902, une demande d'autorisation partit de Kermaria à l'adresse du baron de Mackau,

³ Traité des Congrégations religieuses, 1789-1843 par A. RIVET.

député, qui devait la transmettre au Ministre des Cultes. L'accusé de réception ne parvint à Kermaria que huit mois après et la réponse définitive — négative évidemment — en janvier 1903. Mère Marie de Sainte-Blandine voulant tout tenter pour le salut de la Congrégation, partit pour Paris en compagnie de Mère Marie-Agnès, résolue à plaider sa cause devant Combes lui-même... M. Jégouzo, sans illusion sur l'issue de cette démarche — il savait trop à quel point le sectarisme peut porter sa haine — laissa faire plus qu'il ne conseilla. Il n'avait pas donné dans le piège tendu aux Congrégations enseignantes qui, pour obtenir l'autorisation de leurs établissements devaient fournir l'état du personnel, et la situation financière de chacun d'eux. Grâce à cette prudence, Kermaria ne se vit pas imposer de liquidateur.

Le député catholique, navré, fit comprendre à la Révérende Mère que toute démarche était inutile et qu'elle n'avait qu'à regagner la Bretagne. A Vannes, elle vit le Préfet qui lui dit sans ambages de s'attendre au pire. Le « pire » se réalisait déjà. Avant même la promulgation de la loi, le 29 juin 1902, six écoles des Filles de Jésus étaient fermées et, quelques jours plus tard, le nombre en était porté à quatre-vingts, avec ordre aux religieuses d'avoir à vider les lieux dans les quarante-huit heures.

Ce fut la stupeur. Depuis des mois, Mères et Filles vivaient dans l'angoisse, mais avec des retours d'espérance. « Ils n'oseront pas aller jusque là ! Notre cause est celle de Dieu ! » Et ils n'avaient pas hésité, ils avaient osé ! Ces âmes simples et bonnes — nous pensons aux religieuses — n'auraient jamais pu soupçonner tant d'hostilité envers des femmes dont le crime était

d'avoir enseigné aux enfants l'amour de Dieu et du prochain...

Par petits groupes, de tous les côtés de la Bretagne, les Filles de Jésus, expulsées de leurs écoles, rentraient à Kermaria. Les « réfugiées » arrivaient avec leurs petits ballots de linge, de livres ; devant la porte de la chapelle, dans les cours, se croisaient les charrettes, amenant, des maisons les plus proches, literie et mobilier que l'on voulait soustraire à la rapacité des liquidateurs. Kermaria ressemblait à une ruche touchée par l'orage où les abeilles en désarroi ne trouvent plus leurs paisibles cellules. Près de mille personnes se pressaient, s'entassaient dans cette chère Maison où toutes n'étaient pas sûres de trouver un abri.

La situation était très grave et les décisions qu'elle imposait même momentanément, ne pouvaient qu'être cruelles. Les religieuses professes que leurs familles pouvaient recevoir furent autorisées à s'y retirer. Il y en eut très peu à profiter de cette permission et pour un temps très court. Quant aux novices... durant le voyage de Mère Marie de Sainte-Blandine et de son Assistante à Paris, elles s'étaient relayées de jour et de nuit, par petits groupes, devant le Saint Sacrement, les bras en croix, avec la foi des apôtres criant à Jésus : Sauvez-nous, Seigneur, nous périssons! Le ciel sembla ne pas entendre leur prière car, dans la nuit du 13 au 14 juillet, quand Mère Marie-Agnès entra dans la chapelle, elles comprirent au triste regard qu'elle fixa longtemps sur elles, que tout était perdu.

Le lendemain à dix heures, la cloche les réunit à la salle des exercices. M. Le Jéloux, qui devait leur apprendre la décision prise à leur sujet, commença par ces mots: « Mes enfants », expression dont il ne se servait jamais, « Mes enfants, Dieu demande parfois des sacrifices; il vous faut rentrer chez vous... » Il voulut continuer, mais l'émotion brisa sa voix et il se mit à pleurer « comme un enfant ». Tout discours était superflu, elles avaient compris; il ne leur restait plus qu'à s'en aller, même si, pour se mettre au service de Dieu, elles avaient tout vendu chez elles, y compris leur maison. « Adieu, soyez fidèles », leur disaient les Aumôniers en les bénissant; et la Révérende Mère : « Mes enfants, vous resterez nôtres par le cœur. » Au revoir, disait cette jeunesse, refoulant ses larmes, au revoir, nous reviendrons! Une dernière étreinte à leurs Mères, à leurs Sœurs et les voitures les emportaient loin de leur Kermaria béni.

L'exode de toutes ces novices, fleurs du présent, espoir de l'avenir, faisait dire à celles qui restaient : « Qui nous remplacera ? Que deviendra la Congrégation demain ? » Pas une cependant qui doutât de la bonté de Dieu à leur égard, ni de la protection de saint Joseph.

On a reproché au clergé et aux catholiques de France d'avoir manqué à leur devoir, faute peut-être de l'avoir compris : comment des millions de catholiques français se sont-ils laissés faire, ne se sont-ils pas soulevés ! En Angleterre, au Canada, des minorités ont su s'imposer ; pourquoi la majorité s'est-elle inclinée en France ? Il eût été facile de provoquer des soulèvements, surtout dans les provinces les plus catholiques ; certains journaux le conseillaient ; le gouvernement le craignait. Avant de prendre de si graves responsabilités, les Evêques en reférèrent à la Nonciature qui recommanda la modération et la prudence. Si ce conseil ne fut pas agréé de

tous, tous du moins s'inclinèrent et l'évêque d'Annecy disait : « On nous a ordonné de paraître satisfaits. »

Les sacrifices immenses que les catholiques de France ont consentis et consentent pour leurs écoles, prouvent qu'ils auraient su résister pour elles jusqu'à la prison et jusqu'au sang.

La sécularisation

Dès qu'elles dominèrent la situation, les Supérieures s'empressèrent de rappeler professes et novices. Le Conseil s'était décidé à une mesure pénible : la sécularisation. Le seul fait que toutes les Congrégations ne l'acceptèrent pas prouve qu'elle présentait un cas de conscience très grave, bien plus grave qu'une simple question de costume, si importante que soit celle-ci : l'habit religieux en impose, il place la personne qui le porte dans une catégorie supérieure ; il surnaturalise son enseignement. Il est de plus, en bien des cas, la sauvegarde de la vie religieuse et c'est la raison pour laquelle, redisons-le, à la sécularisation, nombre de Sociétés religieuses ont préféré l'exil et la perte de leurs établissements en France. C'était imposer aux Filles de Jésus un lourd sacrifice que de leur demander de déposer le « Saint Habit » signe de leur appartenance à Dieu. Elles se soumirent cependant à la prière de Mère Marie de Sainte-Blandine et de M. Jégouzo : il s'agissait de milliers d'enfants qui, faute d'écoles chrétiennes, auraient forcément fréquenté l'école sans Dieu.

C'est ce geste que magnifiait Mgr Tréhiou dans son discours du centenaire : «... Lorsque je donnais le voile aux jeunes novices, n'était-ce pas leur Mère, la Sainte Eglise, qui les revêtait de l'habit religieux ? Eh bien!

les « Filles de Jésus », pour rester jusqu'au bout rédemptrices, ont poussé à ce point l'abnégation qu'elles se dépouillent je ne dis pas joyeusement, mais généreusement, de leur manteau nuptial, pour reprendre les livrées du siècle... Ah! mes frères, saluons les « sécularisées », parmi les plus beaux noms, leur nom est le plus beau! » Le plus beau, oui, sans doute, mais très dur à porter, à l'époque, si l'on songe aux multiples vexations qui poursuivirent ces saintes Filles et aux situations très pénibles parfois qui leur furent créées. Par la loi du 7 juillet 1904, « l'enseignement de tout ordre et de toute nature » était « interdit » aux Congrégations ». Ce texte, qui a le tranchant d'un couteau de guillotine, obligeait toute religieuse voulant enseigner en France à se séculariser. Le mot est vite écrit, la chose est moins vite faite : c'était, pour chacune des écoles fermées et qu'il fallait rouvrir, un cas d'espèce fort épineux souvent, des pièges à éviter, des tracas, des rebuffades à subir : visites domicilières de la cave au grenier ; descentes de police, séances devant le juge d'instruction, conférences avec les avocats et les avoués ; jugements aux tribunaux... Plus que les autres, les religieuses sécularisées sur place étaient inquiétées. L'ancienne Supérieure de Plouay, Sœur Marie Saint-Alexandre, fut appelée nombre de fois au tribunal de Lorient et le Juge de Paix perquisitionna chez elle, pendant trois heures. M. Jégouzo lui-même dut comparaître : « J'ai été appelé au tribunal et devant le Juge d'instruction pour avoir voulu défendre les droits de l'Eglise, écrit-il à Mère Marie de Sainte-Elisabeth... Lorsque vous saurez que je suis en prison, vous prierez pour moi. » (25 déc. 1903.)

Dans ce hourvari, il fallait garder son sang-froid, ne pas se déconcerter, soustraire aux investigations indiscrètes du fisc et de ses agents tout ce qui pouvait les intéresser. Vraiment, la charge des Supérieurs de la Congrégation, dans ces temps lamentables, était autre chose qu'un titre honorifique. Les Filles de Jésus d'aujourd'hui et les catholiques de Bretagne doivent aux noms et à la mémoire de Mère Marie de Sainte-Blandine, de Mère Marie-Agnès et de M. Jégouzo reconnaissance et admiration. Ils ont hardiment résisté et maintenu en Bretagne l'œuvre de Mère Marie de Saint-Charles et de ses devancières. Pour cent trentequatre écoles fermées sous la contrainte des lois sectaires, il y en eut autant d'ouvertes par des religieuses sécularisées.

Pour dissiper certaines craintes rétrospectives, disons que, sur les quatre à cinq cents Filles de Jésus sécularisées de 1902 à 1907, le nombre des défections peut se compter sur les doigts d'une seule main. Il y en eut cinq.

Mère Marie de Sainte-Elisabeth

M. Jégouzo et le Conseil de la Congrégation sentant gronder la tempête, dès 1899, avaient tenu à s'assurer un havre à l'étranger. Pour parer à tout, ils avaient jeté les yeux sur une religieuse dont nous aurons à nous entretenir longuement, dans le récit des événements qui vont suivre. Il convient de la présenter, pour montrer que le choix de ses Supérieurs était judicieux et, jusqu'à un certain point, providentiel.

Celle qui devait devenir Mère Marie de Sainte-Elisabeth naquit le 21 décembre 1857, au village de

Pont-Augan, en Quistinic, où son père, M. Le Gallo, en plus d'une ferme, tenait un commerce de bois. Ses parents, gens de foi profonde, étaient heureux et fiers de cette petite que l'on nous montre « vive et agile », espiègle même, toujours en mouvement comme si elle avait eu « du vif argent dans les veines », sauf au moment de la prière qui avait le don de l'immobiliser. Elle apprit au foyer domestique l'amour de Dieu, des pauvres et du devoir. Bien douée, elle était de celles pour qui apprendre et retenir sont tout un. Chaque matin, hiver comme été, pour arriver à l'heure en classe, elle devait quitter la maison bien avant sept heures — il y a cinq kilomètres de Pont-Augan à Quistinic. - Cette classe, de bonnes Tertiaires la faisaient en breton. Qu'elle devait être gentille cette petite « coiffée d'un béguin d'où s'échappaient ses cheveux frisottants; serrée dans sa robe à corselet, chaussée de sabots de bois... elle portait au bras, dans un petit panier, son repas de midi : du pain de seigle et du beurre, parfois une tranche de lard et... de la galette, comme le Petit Chaperon Rouge. Au beau temps, elle allait par la lande sauvage, aux nappes d'or damassées de bruyères pourpres... Marie aimait à rire; elle avait la parole vive, la riposte hardie et prompte. Pour se donner du cœur, elle entonnait des cantiques et des chansons entendus à la veillée... 1 »

En 1868, les Filles de Jésus remplacèrent les Tertiaires à l'école de Quistinic et Marie Le Gallo fit sa première communion. Elle écrira plus tard : « Je venais de communier, j'avais entendu l'appel du bon Dieu, je lui

¹ Echo de chez nous, bulletin de Kermaria, 1939.

avais répondu : oui, de tout mon cœur. J'avais la âte de faire part de mon bonheur à ma mère. Dès la sortie de l'église, quand je m'approchai d'elle pour l'embrasser, je lui dis : « Je veux être religieuse. » Je me voyais déjà Fille de Jésus. J'ignorais que cette grande grâce, il me faudrait la mériter par de nombreuses années d'attente. »

On excusera cette longue citation. N'est-il pas permis de cueillir sur sa route une fleur pour embellir et parfumer les pages de l'histoire? Quand elle eut 20 ans, ses parents lui dirent: « Vous pouvez partir pour Kermaria. » Et ce fut son bonheur. Mère Marie-Athanase comprit les qualités de cœur et d'esprit de sa novice; elle eut le talent, loin de les comprimer, de les « élever », non de les étouffer mais de les laisser s'épanouir. Sœur Le Gallo garda sa fraîcheur d'âme, sa gaîté, sa spontanéité, sa franchise; en un mot, sa personnalité. Le trait suivant en dira plus long que des phrases : un jour, on traitait du chapitre des tentations, la Mère-Maîtresse demanda quelle était la plus dangereuse. Fronts courbés, silence... puis tout à coup, un « petit bonnet » se lève et répond hardiment : « Ma Mère, c'est de n'en avoir aucune 1 ! Sœur Le Gallo, toujours primesautière, avait trouvé, sinon la solution qu'attendait la Mère-Maîtresse, du moins une réponse pleine de bon sens.

Ses premières armes faites à l'école du Hézo, elle fut placée à Loctudy. « Elle allait y donner la pleine mesure de ses talents. Elle avait tout pour captiver les fillettes, vives et même turbulentes, mais pleines de cœur et d'intelligence. Jeune d'âme et de caractère,

¹ I.e mot est de saint J.-B. Vianney : « La plus grande tentation est de n'en avoir pas. » Esprit du Curé d'Ars par A. Monnin. Téqui.

gaie, avenante, alerte, pétillante d'esprit, sachant relever un courage abattu, dégonfler une prétention, ramener à l'ordre et à la discipline, éveiller et soutenir un enthousiasme, elle acquit en peu de temps une grande influence sur son petit monde scolaire. « Une enfant, qu'elle avait condamnée à manger sa soupe à genoux, à la cuisine, et dont les pleurs coulaient dru dans son assiette, répondait à ses compagnes qui demandaient : « Eh bien ! tu l'aimes toujours autant la Mère Elisabeth? - Eh oui! plus elle me punit, plus je l'aime! » Pendant dixsept ans elle se dévoua à ses chères bigoudennes, prise elle-même par la joie de se donner sans compter, prise aussi peut-être par le charme austère mais si captivant de ce coin de la « côte », avec son cimetière marin, entourant la vieille église que, dans le style de leur pays, des moines auvergnats avaient construite, vers l'an mil, sur cette terre où, quatre siècles plus tard, s'élèveront tant de clochers à jour...

On lit dans la vie de Mère Marie de Saint-Charles qu'elle fit un songe, non pas en dormant, mais tout éveillée. « Elle était assise près d'une fenêtre ouverte. Un moment elle fixa les yeux au dehors; puis, se tournant vers une jeune Sœur, assise à ses pieds, sur un tabouret, elle lui dit: « Ma Fille, ne voyez-vous rien? » La novice se leva d'un bond et regarda à son tour par la fenêtre: « Je vois Jean qui porte un seau à chaque main. — Ce n'est pas cela, dit Mère Marie de Saint-Charles; voyez-vous ce grand chêne et le petit chêne qui s'élève à ses pieds? Eh bien, le grand chêne c'est moi, le petit chêne c'est vous; moi, j'irai en diminuant; vous, vous grandirez comme le petit chêne et vos rameaux s'étendront au loin. » Naïvement, la jeune novice raconta

à ses compagnes ce qu'elle venait d'entendre et reçut d'elles le même accueil que Joseph de ses frères, sans les mêmes conséquences toutefois.

Cette novice devint Sœur Marie de Sainte-Elisabeth et nous allons la voir réaliser le rêve ou la vision de sa Supérieure très aimée.

Fondation en Belgique

Le Conseil de Kermaria avait exprimé aux Evêques de Belgique son désir de créer dans leurs diocèses des œuvres qui permettraient à la Congrégation de se dévouer chez eux, le jour où elle serait dans l'impossibilité de le faire en France. La réponse avait été favorable, mais la question devait être étudiée sur place et cette mission délicate fut confiée à celle qui, de l'avis unanime du Conseil, était le plus à même de la mener à bien. C'est pourquoi Sœur Marie de Sainte-Elisabeth quitta Loctudy pour la Belgique où elle arriva avec le titre de Visiteuse des Maisons... qu'elle pourrait ouvrir.

Mgr Walvarens, évêque de Tournai, lui réserva le plus paternel accueil. Dans cette partie du Hainaut proche de la frontière, qui donnait déjà asile à de nombreuses Congrégations françaises, les Filles de Jésus ne pouvaient envisager que de « pauvres fondations » au milieu de populations ouvrières travaillées par le socialisme et peu pratiquantes. « Il y a beaucoup de bien à faire, disait la Fondatrice, c'est l'essentiel. Il y aura beaucoup de travail, de privations... mais nos Sœurs connaissent cela. Les Bretonnes ont du courage. »

Un contrat fut passé entre l'Evêque de Tournai et la Congrégation par lequel Mgr Walvarens confiait aux religieuses diverses écoles, le soin des malades et l'entretien du linge et des ornements d'église, le tout dans la paroisse de Calonne, œuvres quelque peu effacées, sans doute, mais qui subsistent encore. L'année suivante, un autre contrat assurait à la paroisse de Thieulain les mêmes avantages. A Leernes, s'ouvrait en même temps une école dont les succès parurent si étonnants qu'ils firent dire aux braves gens du pays : « Après ces Sœurs, on peut tirer l'échelle! »

A Tournai, l'hôtel de la très honorable famille de Nédonchel se transforma en dispensaire d'abord, puis en clinique, sous le nom d' « Institut Saint-Georges ». Mise en relations avec la Révérende Mère Prieure du Carmel de cette ville, qui n'était autre que Caroline de Nédonchel, marquise de Courtebourne, devenue, après son veuvage, Mère Madeleine du Sacré-Cœur, Mère Marie de Sainte-Elisabeth sut gagner à sa cause cette grande religieuse qui lui confia, de préférence même à des compatriotes, la maison de ses parents, où, la vie familiale éteinte, ne devait survivre que la charité.

Toujours en cette même année, les Filles de Jésus fondaient à Heppignies une école qui prit un tel essor que, dix ans plus tard, les premiers locaux nettement insuffisants durent être transformés et agrandis.

Fondation en Angleterre

Les Maisons ouvertes en Belgique pouvaient servir de pied-à-terre à quelques religieuses, mais ne permettaient ni l'établissement d'un Noviciat, ni le développement d'œuvres assez importantes pour utiliser celles qui, par suite de la suppression de leurs écoles restaient sans emploi à la Maison-Mère. C'est pourquoi, tandis



ST JOSEPH'S CONVENT ABBEY - WOOD (ANGLETERRE)

SAINT JOAN OF ARC'S CONVENT RICKMANSWORTH



MARYVILLE CONVENT WELLING





CONVENT OF OUR LADY OF LOURDES COLNE



CONVENT ST-BERNARD'S HIGH WYCOMBE



SAINT TERESA'S CONVENT PRINCES RISBOROUGH



CLINIQUE SAINT-GEORGES : TOURNAI (BELGIQUE)

que Mère Marie de Sainte-Elisabeth partait pour le Canada, Mère Marie de Sainte-Blandine tentait des démarches en vue de s'établir en Angleterre.

Nombreuses furent à cette époque les Congrégations françaises qui demandèrent asile à ce pays. Ainsi vont les choses. Au temps d'Henri VIII et d'Elisabeth, la France avait accueilli quantité de catholiques anglais, de Congrégations et de séminaires : le célèbre collège de Douai; à Paris, les séminaires irlandais, anglais, écossais qui subsistent encore à la Montagne-Sainte-Geneviève, prouvent que notre patrie leur fut hospitalière. A son tour, revenant de ses préventions antipapistes, le Royaume-Uni recueillait moines et moniales que chassait de France une vague de jacobinisme.

Dès novembre 1902, la Révérende Mère Générale correspondait avec le P. Mérour, o. m. i., curé de Blaeneau Festinivé au diocèse de Plymouth en Cornouailles. Ce religieux, natif de Cléden-Cap-Sizun, se mettait à la disposition des Filles de Jésus, « en témoignage de gratitude disait-il, à la mémoire de l'aimable et sainte Sœur Séraphie » qu'il avait connue jadis. Il les engageait à venir sur place se chercher un abri, comme l'avaient fait les Sœurs du Saint-Esprit de Saint-Brieuc et les Augustines de Morlaix. Le P. Questel, professeur au collège des Jésuites de Canterbury, connaissait Kermaria de longue date — il avait sur sa table de travail la statue de saint Joseph — lui, conseillait à la Révérende Mère Générale de se diriger vers l'Irlande, pays riche en vocations.

L'année suivante, Mère Marie de Sainte-Blandine fut avertie par Mgr Graham, évêque de Plymouth, qu'un prêtre français de son diocèse, le P. Dodart,

curé de Marnhull, dans le comté de Dorset, avait un cottage à louer ou à vendre. C'était son presbytère trop grand pour lui que, d'accord avec son Evêque, il avait fait accommoder à l'usage d'une petite communauté religieuse. Mère Marie-Agnès et Mère Marie-Françoise de Jésus trouvèrent la maison à leur convenance et en firent l'acquisition. Cet achat était plutôt un geste symbolique et comme le premier pas des Filles de Jésus sur le sol anglais, car cette Maison de Marnhull pouvait tout au plus servir de « dépôt d'archives », comme on l'a dit, et les archives de Kermaria, à cette époque, auraient tenu aisément dans un placard. Il fallait trouver mieux. En attendant, on accepta le soin de la résidence des Pères Assomptionnistes à Newhaven. Ce fut un bier, car, par l'intermédiaire de ces religieux et surtout du P. Denis, breton de Rennes, Mère Marie-Françoise de Chantal fut présentée à deux Clercs de Saint-Viateur 1, les PP. Malatray et Fabre, qui lui firent trouver une grande maison, entourée d'un non moins grand jardin: Bostall House, située sur les collines gazonnées qui bordent la Tamise.

Le 10 janvier 1904, Mères Marie-Agnès et Marie-Françoise de Jésus en faisaient l'acquisition et, le 13 du même mois, l'Evêque de Southwark y autorisait l'établissement d'une Communauté dont la Supérieure fut Sœur Marie de Tous les Saints. Cette nouvelle maison, dédiée au saint patron de la Congrégation, devint « Saint-Joseph's Convent ». Mère Marie Saint-Albert y transporta les « archives et papiers importants » du secrétariat ; deux jeunes Sœurs se mirent à enseigner le catéchisme

¹ Congrégation d'origine française, fort répandue aux Etats-Unis et au Canada.

aux enfants d'Abbey Wood, de Belvedere et, en septembre 1905, elles commencèrent à faire l'école. Presque en même temps, les Filles de Jésus furent appelées pour en ouvrir une autre, au nord de Londres, dans une jolie petite cité, très calme, au milieu d'un beau pays, un pays « digne de gens cossus », à Rickmansworth. Les Pères Assomptionnistes essayaient d'y grouper quelques familles catholiques; pas d'église, une très modeste chapelle; pas d'écoles non plus, sinon protestantes; et les religieuses, très bien accueillies, y ouvrirent deux cours, l'un payant, l'autre gratuit. Aujourd'hui, cette maison de Rickmansworth, devenu le couvent de « Saint-Joan of Arc », est d'autant plus prospère que plus humbles furent ses débuts.

Quand Mère Marie de Sainte-Blandine vint en 1906 visiter ses Filles d'Angleterre, elle eut la joie de constater que « Saint-Joseph's Convent », qui avait reçu de France tout le matériel nécessaire à l'établissement d'un Noviciat, était à même de l'accueillir. Grâce à Dieu, les novices n'eurent pas à quitter Kermaria. Aussi, la poignée d'élèves de « Bostall Hill » ne remplissait pas, loin de là, la vaste maison. Des personnes bien intentionnées disaient aux religieuses : « Mettez la clef sous la porte, vous ne ferez jamais rien de bon sur cette colline! » Elles ne mirent pas la clef sous la porte; elles restèrent sur leur colline, et qui visite aujourd'hui leur Institution leur donne bien raison.

La Supérieure Générale pouvait rentrer en France le cœur moins lourd : les Maisons de Belgique, d'Angleterre auraient pu, en cas d'expulsion massive de France, offrir asile, sinon à toute la Congrégation, du moins à un notable contingent de religieuses. Ce cauchemar ne se réalisa pas; cependant le nombre considérable d'écoles fermées en France, permit d'en ouvrir dans des pays hospitaliers, soucieux de leurs propres intérêts.

Dans les circonstances si pénibles que la Congrégation traversait, elle pouvait rendre cette justice à M. Jégouzo, à Mère Marie de Sainte-Blandine et au Conseil qu'ils avaient tout fait et pour conjurer le mal et pour en limiter les effets. Loin de négliger les moyens surnaturels, ils avaient fait vœu d'établir le Sacré-Cœur de Jésus, Roi et Souverain de l'Institut et promis, au nom de toutes, de redoubler de ferveur à l'avenir.

Une cause n'est jamais perdue qui compte sur l'efficacité souveraine de la prière et sur l'inépuisable fécondité du sacrifice.

Mort de M. Le Jéloux

Les noms de Mère Marie de Sainte-Blandine et de M. Jégouzo viennent d'être lus. Un autre doit leur être adjoint, celui de M. Le Jéloux dont l'action, plus effacée peut-être, fut cependant bienfaisante et profonde en ces heures troublées. Il s'éteignit à Kermaria le 9 septembre 1918. La dette de reconnaissance que les Filies de Jésus ont contractée envers ce très honorable prêtre est trop considérable pour qu'elles n'aient pas conservé de lui le souvenir le plus profond et le plus pieux. Il fut leur Aumônier pendant trente-cinq ans.

M. Cadic ¹, ami de M. Le Jéloux et natif comme lui de Noyal-Pontivy, fit paraître à son sujet un article très élogieux dans la « Paroisse Bretonne de Paris ».

¹ L'abbé François Cadic, folkloriste breton et celtisant estimé.

Recteur de la Paroisse Bretonne » à Paris.

Citons-en ce passage : « On ne sait ce qu'il y avait de plus admirable en lui, de la simplicité et de l'humilité qui rayonnaient dans toute sa personne ou de la sagesse et de la prudence qui faisaient de lui le meilleur conseiller. Pendant les longues années que ce vénérable prêtre consacra à la direction des Filles de Jésus, pas une parole de blâme n'a pu être dite contre lui. Il se donnait à toutes les Sœurs avec le même zèle et le même dévouement. Homme de devoir, il était aussi homme de règle... Il fut pour Kermaria l'Aumônier idéal : il avait pour cela tous les défauts et toutes les qualités qui conviennent à la situation. Chez lui, pas de qualités physiques, ni dans la physionomie, ni dans la démarche, ni dans la parole en public. Mais en revanche, un bon sens imperturbable, du jugement, de la discrétion, une piété éclairée, une science ascétique qui se complétait, de jour en jour, par une étude constante et par l'expérience. Ce que fut son œuvre à ce poste choisi qui exigeait du savoir-faire, de l'autorité et surtout infiniment de tact, les milliers de religieuses qui, durant tant d'années, vécurent sous sa direction intelligente et surnaturelle, peuvent le dire. »

Un Evêque canadien de passage en Bretagne s'étonnait des « essaims religieux vigoureux et pleins de vie » sortis de Kermaria, et désirait savoir à quelle source « ces femmes avaient puisé l'esprit de sacrifice et de zèle qui les animait ». Après avoir vu Kermaria, connu son Aumônier, il disait : « Je ne suis plus surpris maintenant; ce prêtre est vraiment un homme de Dieu. »

Mgr Gouraud nomma M. Le Jéloux chanoine en 1912. Par une délicate pensée, il adressa le télégramme portant cette nomination à Mère Marie de SainteBlandine, qui eut ainsi la joie de l'annoncer au très digne Aumônier. A cette joie, tout l'Institut s'associa de grand cœur et fit fête au nouveau dignitaire. L'abbé Le Lu, recteur de Ploërdut, longtemps collaborateur de M. Le Jéloux à Kermaria, fut chargé, au milieu d'un nombreux clergé, de lui adresser les félicitations de tous.

C'est à Kermaria que la mort vint le chercher sans le surprendre, car il la désirait, cette mort, et répétait souvent le mot de l'Apôtre: Cupio dissolvi et esse cum Christo; j'ai hâte de mourir pour m'unir au Christ. Dans son délire, on l'entendait murmurer ces paroles pleines de sens et qui résument sa vie: « La lumière..., la science..., la vertu vaut mieux! » A ses derniers moments, il adressa aux Sœurs les mêmes mots que M. Jégouzo à son lit de mort: « Ne vous faites pas de peine... Ne vous troublez pas. »

L'article, déjà cité, de M. Cadic, se terminait ainsi : « Dors en paix, mon cher Pierre, dans le modeste cimetière du couvent. Autour de ta tombe, les humbles croix de bois des humbles religieuses, qui furent tes Filles suivant l'esprit, ont l'air de se presser dans un dernier acte de respect, d'affection et d'hommage, Pasteur, jusque par delà le sépulcre, d'un troupeau de prédestinées.





Chapitre X

PERSÉCUTÉS DANS UNE VILLE; FUYEZ DANS UNE AUTRE



uand on fait des sacrifices, disait M. Jégouzo, mieux vaut les faire pour des contrées où il est possible d'avoir un groupement sérieux de

Communautés. » C'est pourquoi des pourparlers entre la Maison-Mère et les Pères Eudistes, en quête de Coadjutrices pour leur Mission de Colombie, n'aboutirent point et les quelques Sœurs, qui s'étaient mises à l'étude de l'espagnol, l'abandonnèrent pour l'anglais. En effet, le P. Falher, o. m. i. qui étudiait l'histoire de la chouannerie dans la contrée, les mit en relation avec ses confrères de Ceylan. Ceux-ci leur offrirent de s'établir à Colombo, mais dans des conditions

qui ne laissaient pas espérer de grands développements. Les Filles de Jésus se tournèrent alors vers le Canada, dans un geste qui leur parut tout naturel, mais qui, en réalité — il ne faut pas hésiter à le penser — leur fut inspiré du ciel.

En 1624, les Récollets, premiers Missionnaires du Canada, de concert avec les habitants de « Kébec », qui n'étaient pas trois cents à cette époque, firent vœu de prendre saint Joseph « comme Patron du pays et protecteur de leur Eglise naissante ». Le souvenir de ce vœu ne se perdit jamais ; en 1924, S. Em. le cardinal Bégin, archevêque de Québec, rappelait aux Canadiens les gestes marquants de la protection de saint Joseph dans leur histoire. Comment ce grand Patriarche, voyant ses Filles de Kermaria dans l'ennui, ne leur aurait-il pas fait signe qu'il les attendait dans « son » pays de Nouvelle-France?

Au mois d'août 1902, le P. Jan, o. m. i., faisait connaissance avec les Filles de Jésus. Missionnaire au N. O. Canadien, son Evêque le mandatait auprès des Evêques d'Autriche pour y recruter des prêtres du rite grec ruthène et des religieuses basiliennes qui auraient à s'occuper des Galiciens émigrés en grand nombre dans ces régions. Le P. Jan était originaire de Bréhan-Loudéac, et le chanoine Gazio, Recteur de cette paroisse, tout dévoué aux Sœurs de Kermaria, les avertit de la présence de ce missionnaire. L'Alberta avait besoin de Basiliennes sans doute, mais aussi de toutes religieuses prêtes à se dévouer. Les Filles de Jésus se mirent sur les rangs et les tractations commencèrent. Elles ne furent pas longues. Pourquoi des « si », pourquoi des « mais », dès lors que l'on croit voir se manifester la volonté

de Dieu ? La fondation fut acceptée et le P. Jan donna « les indications précises touchant le genre de personnes pouvant convenir » au pays.

Le Conseil prit une mesure qui paraîtrait étrange et même dure, n'étaient les considérants qui la motivaient. Il décida que chaque religieuse partante aurait à supporter les frais de son voyage, soit 400 fr. à prélever sur sa dot, pour cette raison qu'il n'était pas juste « d'épuiser la caisse pour assurer l'avenir des partantes, quand celles qui restaient en France seraient peut-être réduites à la misère par le malheur des temps ». Cette décision n'eut pas à être appliquée, « la Providence s'étant toujours montrée très bonne pour la Congrégation ».

Premier départ pour le Canada

Conduite par le P. Jan, une petite colonie de Filles de Jésus quitta Kermaria le 1er octobre 1902.

A la cérémonie des adieux, on chanta une cantate de circonstance composée par M. Le Lu 1. « Presque tout le monde pleurait », dit simplement le journal de la Communauté, et cela se comprend : ces premiers départs devaient faire couler bien des larmes, puisque ceux d'aujourd'hui font encore pleurer.

Le P. Jan qui, à Kermaria, avait été frappé « de l'esprit à la fois si religieux et si simple » des Sœurs, rendant compte du voyage effectué en leur compagnie, écrivait :

¹ M. Le Lu avait été adjoint comme aumônier à M. Le Jéloux. Musicien, poète à ses heures, il eut le mérite d'introduire à Kermaria l'art et le goût du chant grégorien qui, depuis fournit à la piété des Filles de Jésus son aliment liturgique et les convie à « prier sur la beauté ».

« Elles ont produit partout où elles ont passé une excellente impression et, si j'en avais amené trente, j'eusse pu les placer toutes, je crois. » A l'Evêché de Saint-Albert, au Séminaire d'Edmonton, un peu plus tard à Calgary, les Filles de Jésus prirent le soin des sacristies, des lingeries, des cuisines : tâches modestes en vérité, que depuis cette époque, elles continuent de remplir; mais l'éclat ne fait pas le mérite et les vertus effacées de ces religieuses ont peut-être permis à leurs compagnes d'occuper bien vite des postes tendant plus directement aux fins de la Congrégation. Pour le moment ces postes leur étaient fermés. Aux yeux de Mgr Langevin, archevêque de Saint-Boniface, titres et diplômes prenaient une importance plus grande que celle qu'y attachaient les Inspecteurs canadiens eux-mêmes. « Il est à craindre, écrivait-il, que l'on ne se fasse illusion en France sur le Manitoba et sur le Nord-Ouest. Il nous faut des Sœurs diplômées, sachant l'anglais et le français, de facon à pouvoir enseigner ces deux langues... il faut donc s'expliquer avant de songer à un départ de religieuses pour Saint-Boniface. » Mgr Legal lui-même, tout en demandant trois Sœurs pour l'Evêché de Calgary, écrivait : « Nous pourrons peut-être, plus tard, leur confier d'autres œuvres plus élevées, par exemple des œuvres d'éducation, mais il faudrait des sujets de langue anglaise ou parlant parfaitement l'anglais. »

Mère Marie de Sainte-Elisabeth part pour le Canada

On le voit, à Saint-Boniface, comme à Calgary, les desiderata étaient les mêmes. Le Conseil Généralice insista d'autant moins que le P. Morin, curé de Caraquet,

au Nouveau-Brunswick, devant les hésitations des Evêques de l'Ouest, conseillait de s'adresser à ceux des Provinces de l'Est, en même temps qu'il donnait des avis très judicieux. Ces conseils furent entendus de Kermaria, très perplexe sur la conduite à suivre, par suite de renseignements contradictoires provenant du Canada et des Etats-Unis. Mère Marie de Sainte-Blandine comprit que le moyen le plus simple et le plus sûr de se bien renseigner était de faire partir pour ces pays une personne à même de juger la situation et d'indiquer les décisions à prendre. C'est pourquoi, le 11 octobre 1902, Mère Marie de Sainte-Elisabeth, accompagnée de Sœur Marie Sainte-Zénaïde, s'embarqua pour New-York à bord de « La Touraine ».

Avant de quitter la France, elle reçut de M. Le chanoine Pivet, Supérieur des Filles de Jésus au diocèse de Tournai, ce petit mot très élogieux : « Je tiens à venir vous remercier pour votre zèle, votre intelligence et votre dévouement à organiser vos nouvelles Maisons de Belgique... Je regrette pour vos fondations d'ici, votre départ pour le Canada, mais je comprends le choix de votre Supérieure Générale qui peut compter sur votre générosité et sur votre courage à vaincre les obstacles. »

Munies d'une lettre de recommandation de Mgr Latieule, évêque de Vannes, de la bénédiction de leur Mère Générale et d'un viatique de 2.000 fr., nos deux voyageuses voguent vers le Nouveau Monde, en compagnie de religieuses de diverses Congrégations. « Toutes les autres religieuses, relate Mère Marie de Sainte-Elisabeth, dans son Journal de Voyage 1, possèdent

¹ Plaquette de 66 pages publiées à Montréal, 1944.

en Amérique des missions qu'elles vont rejoindre... les entendre parler de leurs maisons, de leurs œuvres, me serre le cœur; mes angoisses s'accroissent... »

On le comprend d'autant mieux que M. Jégouzo, s'il les avait bénies, lui aussi, à leur départ, ne les avait pas tellement encouragées. Il écrivait : « Je me demande, si le moment est bien choisi pour voyager au Canada surtout dans les contrées que Sœur Elisabeth aura à parcourir. Les distances sont immenses et les communications très difficiles. Tout cela mérite réflexion. Je n'ose prendre une détermination ni dans un sens, ni dans un autre, tant c'est aller vers l'inconnu. S'il est manifestement décidé que les deux Sœurs Elisabeth et Zénaïde iront, que les anges de Dieu les accompagnent. »

Les anges de Dieu, les accompagnaient certainement, mais voilaient l'éclat de leur présence, pour laisser le mérite de la foi devant l'angoisse de l'inconnu. Et cette angoisse, à certains moments, fut telle que Mère Marie de Sainte-Elisabeth, se croyant seule, poussa ce cri de découragement : « Mon Dieu, faites-moi mourir ! » A quoi, sa compagne d'opposer aussitôt : « Eh, mon Dieu, gardez-vous en bien, que deviendraisje toute seule ? »

Le 18 octobre elles sont à New-York et frappent à la porte des Petites Sœurs de l'Assomption. Reçues d'abord avec cette politesse « qui ne dit rien et serre le cœur », l'accueil « change de note » quand la Supérieure prend connaissance du mot d'introduction que lui adressent les Petites Sœurs de Paris : le cœur, le visage, les bras, la maison, tout s'ouvre et invite les exilées à se reposer. Elles n'étaient pas à New-York pour cela, mais où aller ? Au nord, au sud ? Mère

Marie-Agnès avait conseillé la Louisiane, où l'Evêque de Saint-Louis permettait aux Sœurs de s'installer, à leurs dépens, « dans de petites bourgades de campagne ». « N'en faites rien, leur dit un religieux Assomptionniste, le P. Thomas, c'est vers le Canada qu'il faut vous diriger. » Elles partirent pour le Cap-Breton, dans l'Est canadien.

Vers l'Acadie et le Témiscouata

Acadie, pays d'Evangéline, si bien chanté par Longfellow; pays de beaux vergers et de vertes prairies; pays de neige, de vents d'hiver terribles; pays des cœurs chauds et des bras ouverts! Acadie, dont le nom évoque le souvenir pénible du «Grand Dérangement ».

Voici nos deux « fondatrices » à Saint-Jean, puis à Halifax. Les prélats de ces deux diocèses ne leur donnent que de « vagues espoirs » mais Mgr Barry, évêque de Chatham, demande des Sœurs pour sa Maison épiscopale. A Antigonish, Mgr Cameron se déclare très heureux de les recevoir dans les paroisses acadiennes, comme Arichat, petit port de mer au sud de l'Ile Madame, et Chéticamp, qui tiennent beaucoup à l'enseignement du français. Le curé de Sydney au Cap-Breton, le P. Mac Adam, leur fait le meilleur accueil. Sa ville, en moins de trois ans, a passé de trois mille âmes à douze mille : il lui a fallu agrandir l'église ; il rêve d'en construire une seconde, plus un hospice et un orphelinat. Les voyageuses se rendent à Chatham, sur la baie de Miramichi; c'est une jolie petite ville, « plus paisible qu'un bourg de nos campagnes bretonnes », avec une seule église catholique pour quatre temples protestants. Elles y rencontrent le P. Morin, frère d'une Fille de Jésus, que, pour leur être agréable, l'Evêque a eu la délicate pensée de faire venir de Rogersville. Sa Grandeur désire voir les Sœurs enseigner dans son diocèse et, comme l'anglais leur est indispensable, il demande aux religieuses de Saint-Joseph d'en prendre au pair, à Chatham même, un certain nombre qui donneront des leçons de français et en recevront d'anglais. Enfin, le P. Boucher, curé de Dalhousie, les appelle lui aussi, car il veut un pensionnat où le français soit à l'honneur.

Cette sèche énumération des localités, des « places », comme disent les Canadiens, ainsi visitées par les deux Filles de Jésus, n'a rien de particulièrement attrayant. Ces voyages non plus n'avaient guère d'attrait pour elles qui ne faisaient que passer, toucher barre, ou, puisqu'il ne s'agit pas d'un jeu, marquer à leur signe les « places » que la Providence leur indiquait.

Mère Marie de Sainte-Elisabeth ne se croyait pas assez de pouvoirs pour traiter d'une manière ferme, au nom de la Congrégation. Quand elle les aura reçus, elle reviendra dans cette contrée. Nous y reviendrons avec elle. Pour l'instant la voici à Rimouski où Mgr Blais la reçoit avec la plus paternelle bonté, lui offre de s'établir au Grand Pabos, puis se souvenant que Notre-Damedu-Lac, paroisse située au bord du lac de Témiscouata, possède les bâtiments d'un pensionnat dont les religieuses n'ont pas été désignées, il les lui propose. Aviser le curé de cette paroisse de l'arrivée des religieuses françaises, c'est l'affaire d'un instant et Mère Marie de Sainte-Elisabeth et sa compagne se présentent à l'abbé Moreault qui les mène à son école. C'est une superbe construction en briques rouges dont tout l'extérieur est achevé mais où tout reste à faire à l'intérieur. « Vouloir

c'est pouvoir », or, le curé de Notre-Dame-du-Lac voulait, ses paroissiens aussi. Aimablement, il dit, en opposant la couleur du vêtement des Sœurs Grises ¹, au blanc et noir de celui des Filles de Jésus : « Les moineaux de Québec voudraient bien nicher ici, mais c'est plus charitable d'offrir un abri aux pauvres hirondelles chassées de France. » On ne pouvait être plus gracieux ; les Sœurs Grises eurent la gentillesse de le comprendre et de n'en vouloir ni au curé ni aux Sœurs.

...et Trois-Rivières

L'hiver est venu, hâtif et rigoureux, qui contraint nos deux Filles de Jésus à jouir, plus longtemps qu'elles ne voudraient, de l'hospitalité des Sœurs de Saint-Joseph à l'Hôtel-Dieu de Montréal. En y arrivant, elles comptaient sur un long courrier de France, et rien... Leur désappointement tourne à l'inquiétude. Mais le hasard n'est qu'un mot : rien n'échappe à la Providence qui, en cette fin novembre 1902, conduisait les deux religieuses bretonnes sur la tombe de la Bienheureuse Marguerite Bourgeois, Fondatrice, à Montréal, au milieu du XVIIe siècle de la belle Congrégation des Filles de Notre-Dame. Elle savait, cette sainte champenoise, ce qu'il en coûte de parcourir, à pied, sur la neige et la glace, les soixante lieues qui séparent Québec de Montréal; dans sa bonté, elle viendrait en aide à ses compatriotes contraintes, elles aussi, de voyager en hiver, quoique dans des conditions autrement confortables et rapides.

¹ Les Sœurs Grises, filles de la vénérable Mère d'Youville, ainsi nommées non à cause de la teinte beige de leur habit, mais pour leur amour passionné de la Croix : les Sœurs Grises de la Croix.

Leurs dévotions faites à la tombe vénérée, elles sont introduites au parloir. Une religieuse se présente, les salue, leur demande si elles ont passé par Trois-Rivières. Sur leur réponse négative, elle réplique : « Oh ! de grâce, allez-y; mon frère y est évêque et sa grande préoccupation est de trouver des Sœurs pour ses écoles de paroisse. L'enseignement y est exclusivement français et c'est ce qu'il vous faut, ce qu'il faut aussi à mon frère ». Cette religieuse, qui se nommait Sœur Marie du Sacré-Cœur, téléphona aussitôt à l'Evêché des Trois-Rivières où les Filles de Jésus furent reçues le lendemain.

Mgr François-Xavier Cloutier aurait dit : « Je vous accueille avec une joie d'autant plus grande que je frappe en vain à la porte de tous les couvents du pays, en quête de Sœurs pour mes écoles paroissiales. Partout les sujets manquent. J'en suis au projet de fonder une Congrégation diocésaine, ce qui n'est pas une petite affaire. » En réalité, l'Evêque fut plus concis dans son propos. Selon Sœur Marie-Zénaïde, il s'exprima ainsi : « l'étais en train de vouloir faire des Sœurs, le bon Dieu m'en envoie de toutes faites. » Et le bon Prélat riait de tout son cœur en se balançant sur sa « berceuse », ce fauteuil à bascule en usage dans toutes les Amériques. Plus tard, Mgr Cloutier avouera que des religieuses étaient venues la veille lui offrir leurs services. Il avait dit qu'il réfléchirait, les ayant trouvées trop riches. Dès le premier entretien avec les Filles de Jésus, il fit luire à leurs yeux éblouis la perspective d'écoles à fonder dans son diocèse, d'un Noviciat dans sa ville épiscopale; il alla jusqu'à leur offrir une maison « toute faite » elle aussi, quelque peu vide et délabrée, il est vrai, mais historique, puisque ses murs épais et solides

avaient abrité d'abord les Seigneurs de l'Isle pour qui elle avait été construite à la fin du XVIIe siècle, puis le premier Evêque des Trois-Rivières, Mgr Cooke, puis les Jésuites, professeurs au séminaire.

Tout cela n'est encore que mirage pour Mère Marie de Sainte-Elisabeth qui ne peut rien décider, par ellemême, et ne reçoit rien de la Maison-Mère. N'y tenant plus, elle part pour Montréal, puis pour New-York, où son angoisse est telle qu'elle songe à s'embarquer pour la France, quand tout s'apaise à la lecture d'un câble : « Onze Sœurs sur l'Océan. Noviciat Trois-Rivières accepté. Réglez fondations. » Elle respire, cette fois, et écrit dans son journal : « Désormais, je reste calme, je prie et remercie le bon Dieu qui mène pour ainsi dire les choses à mon insu. Après tout, je ne suis qu'un vil et indigne instrument. » C'est vrai ; nous sommes tous, des serviteurs inutiles, mais si nous devons tout attendre de la bonté divine, nous devons agir comme si tout dépendait de nous. Telle fut la conduite de Mère Marie de Sainte-Elisabeth et nous allons nous en rendre compte.

Nombreux départs pour la Nouvelle France

La vaillante Fondatrice a désormais le cœur à l'aise et les mains libres : elle se sait soutenue et d'avance approuvée par la Maison-Mère, qui lui confie ses destinées sur le sol canadien. M. Jégouzo lui écrit : « Je vous remercie, ma chère fille, de toutes les peines que vous vous donnez... Le bon Dieu heureusement guide vos pas et vous fait trouver bon accueil. Je vous suis avec le plus vif intérêt dans vos voyages et je trouve immédiatement tous les endroits que vous indiquez. Je crois que je connaîtrai bientôt mieux la géographie du Canada que celle de la France. » Il la félicite de cantonner ses fondations dans la Province Maritime de l'Est et sur les rives du Saint-Laurent où l'on parle français. « Continuez avec courage à faire ce que vous croirez le mieux. Vous êtes plus à même de juger que nous, vous trouvant sur les lieux et voyant les personnes... Je crois qu'il serait bon de ne former au Canada, au moins pour le moment, que deux groupements de communautés, l'un à l'Est, dans la province où vous vous trouvez, et l'autre dans l'Alberta et districts voisins. Inutile de vous rendre actuellement dans ces dernières régions. Contentezvous d'organiser les Communautés de l'Est... »

Mère Marie de Sainte-Elisabeth suivra ce conseil et se contentera, agent d'émigration des Filles de Jésus, d'en diriger le flot vers les postes choisis. « Le flot »; image, évidemment, mais qui n'est pas sans justesse : le 6 décembre, les onze Sœurs qu'annonçait le câblogramme débarquent à New-York : quatre d'entre elles pour l'Evêché de Calgary, trois pour celui de Chatham; les autres, dans cette même ville chez les Sœurs de Saint-Joseph, s'initieront aux méthodes canadiennes d'enseignement. Le 1er février, départ de neuf religieuses pour Arichat et Bathurst; le 8 mars, un essaim de vingt-et-une religieuses ou aspirantes vole vers le nouveau Noviciat des Trois-Rivières; le 15, autre départ de quatre Sœurs; le 27 avril... mais la nomenclature deviendrait fastidieuse. Saluons seulement, avant qu'elles ne quittent Kermaria, quarante et une Filles de Jésus en partance. La vanne, une fois ouverte, le flot s'est écoulé et, en moins de quatre ans, deux cents religieuses ont quitté la Bretagne pour la Nouvelle France.

On comprend l'importance du rôle confié à Mère Marie de Sainte-Elisabeth, « servante inutile », mais dont Kermaria sut apprécier les services et le Canada reconnaître la valeur. « Vraiment, écrivait le P. Morin, le voyage de la bonne Mère Marie de Sainte-Elisabeth est un succès continu... elle n'aura bientôt plus que l'embarras du choix entre différents diocèses et entre différents postes... Je suis bien heureux de voir comme on vous accueille avec empressement. »

Plus qu'avec empressement, avec cordialité, avec affection, et ce chaud accueil dédommage amplement les deux voyageuses des angoisses qui, plus d'une fois, leur serrèrent le cœur. Aimables toutes deux et de parfaite distinction, elles surent gagner les sympathies qui, il est vrai, ne demandaient qu'à se laisser gagner.

De Kermaria partaient, à l'adresse des Communautés religieuses qui avaient si charitablement donné asile aux deux pauvres Sœurs isolées, égarées presque, des lettres pleines de reconnaissance; en retour, Kermaria recevait des pages d'exquise courtoisie canadienne. La Supérieure des Sœurs du bon Pasteur de Montréal écrivait: « Accueillir vos courageuses Filles sur cette terre d'Amérique, leur donner l'hospitalité dans cette métropole du Canada, c'était pour nous un bonheur. Maintenant que vos Filles sont établies dans ce pays, la distance entre le Canada et la France n'est pas aussi grande que vous le pensez car un lien puissant vous y attache et vous y attire. »

La Supérieure des Ursulines de Québec s'exprimait ainsi : « Nous sommes heureuses de pouvoir faire quelque

chose en faveur des chères religieuses exilées de leur douce France; il nous semble revivre le temps où des Mères venues de Paris et de Tours donnaient au cloître ce cachet français que nous nous efforçons de lui conserver. Notre Vénérable Mère Marie de l'Incarnation ne souritelle pas du haut du ciel à ces chères Sœurs que la Providence a dirigées sur nos bords? »

Il faudrait tout citer. Mieux vaut tout résumer dans ce mot de la Supérieure de l'Asile Sainte-Darie à Montréal : « Vous êtes nôtres vraiment et le serez à jamais. » Pour nous convaincre que ces protestations amicales ne sont pas de vagues effusions de politesse, suivons nos deux religieuses dans leurs pérégrinations et voyons-les fonder leurs maisons canadiennes.

Arichat et Chéticamp

Les Sœurs destinées à Chatham furent reçues par Mgr Barry avec beaucoup d'égards. Il écrivait lui-même à la Révérende Mère Générale que, par suite des réparations en cours dans son Evêché et l'extrême rigueur de la saison, mieux valait que les Sœurs séjournassent quelques mois à l'Hôtel-Dieu; qu'il prenait à son compte les frais de leur hébergement.

Le 24 décembre, Mère Marie de Sainte-Elisabeth conduisait à Arichat Sœur Saint-Patern-Marie. Le bon P. Gallant, curé du lieu, reçut et présenta à ses paroissiens « les deux religieuses françaises comme des étrennes que leur envoyait l'Enfant-Jésus ». Les Sœurs de la Congrégation Notre-Dame 1 avaient quitté depuis deux

¹ Congrégation fondée à la Flèche au XVIIe siècle par M^{11e} Marie de la Fère, venue au Canada en 1642.



MGR CLOUTIER ÉVÊQUE DE TROIS-RIVIÈRES

MAISON FROVINCIALE DE TROIS-RIVIÈRES, QUÉBEC (CANADA)





LA CHAPELLE DE LA MAISON PEOVIN-CIALE DE TROIS-RIVIÈRE;



JARDIN DE L'ENFANCE, TROIS-RIVIÈRES



MAISON PROVINCIALE DE MORINVILLE-ALBERTA (CANADA)



MAISON PROVINCIALE DE ROGERSVILLE NOUVEAU BRUNSWICK, (CANADA)



COUVENT ET ÉCOLE DE DALHOUSIE (N.-B.)



PENSIONNAT NOTRE-DAME DU LAC (QUÉBEC)

ans l'école paroissiale, ce dont le Pasteur était aussi fâché que ses ouailles. Il convainquit sans peine ses bons Acadiens qu'ils devaient s'employer à mettre en état le couvent délaissé. C'était une immense maison à trois étages, avec de vastes appartements bien éclairés une chapelle spacieuse, malheureusement le tout assez délabré. Les hommes eurent tôt fait de réparer portes, fenêtres, planchers, cloisons... Quant aux « créatures », - ce sont les femmes dans le pays, - mais le mieux est de citer Mère Marie de Sainte-Elisabeth : « Les plus riches apportent, celle-ci une pièce de coutil pour matelas, des sacs de laine pour les remplir; celle-là, une pièce de calicot pour draps et taies d'oreillers. Notre maison ressemble bientôt à un magasin. C'est par charretées que nous arrivent objets de literie, de lingerie, lits, tables, chaises, articles de cuisine, de vaisselle, charbon et bois de chauffage. L'argent même nous vient sur les ailes de la Providence. Pendant quatre ou cinq jours, notre vie se passe à recevoir et à remercier. Dames et demoiselles travaillent dans une pièce d'en haut; elles cardent la laine, cousent à la machine et fabriquent des matelas. Quelle consolation pour notre Mère Générale et nos autres Supérieures, si elles pouvaient être témoins de ce que nous voyons. »

Dès que tout est prêt, Sœurs Saint-Patern-Marie et Marie-Alfred du Sacré-Cœur se mettent à la besogne qui ne leur manque pas : dès le deuxième jour, elles ont cinquante élèves et les classes vont d'un tel train que, dans ce petit pays de mille cinq cents âmes environ, dix ans après, il y aura cinq religieuses occupées à l'enseignement du français, de la musique, des sciences. Mon Dieu, que nous sommes loin de Bignan! Le plus

172

beau, c'est que de nombreuses jeunes filles auront déjà gagné le Noviciat des Trois-Rivières et seront devenues Filles de Jésus.

Mère Marie de Sainte-Elisabeth se rendait compte que M. Jégouzo avait raison et que l'hiver n'est pas la saison rêvée pour voyager au Canada. A ses risques et périls, elle voyage quand même; elle veut monter jusqu'à Chéticamp dont le curé désirait des Sœurs pour son école. Arrivée tard à la gare de Broad-Cove et le train restant là, force lui est de se mettre en quête d'un gîte pour la nuit et la voilà partie en traîneau, quand, à un détour de chemin, cheval, cocher, véhicule, voyageuse tout se débat, non sans danger, dans une fondrière pleine de neige. Mère Marie de Sainte-Elisabeth en sort tant bien que mal et va frapper à la porte de braves gens qui ne savent pas un mot de français; ils devinent le désarroi de la religieuse qu'ils recueillent pour la nuit. Le lendemain, elle est chez le curé, le P. Fiset, un des meilleurs prêtres du diocèse, mais bien le plus original. Avant de s'engager à fond avec les Filles de Jésus il tenait, chose normale après tout, à les étudier à loisir, ce qui fit que Mère Marie de Sainte-Elisabeth quitta Chéticamp sans avoir rien conclu. Plus tard, il sera pour elles le meilleur des pères. A leur arrivée dans sa paroisse, il prendra à sa charge leur entretien et, dans la suite, leur donnera en toute propriété l'école et les terrains qui l'entouraient. Inutile d'ajouter que la bonté des habitants de Chéticamp ne le cédera en rien à celle des habitants d'Arichat : dans ces pays on vit en « chrétienté ».

Bienveillance de Mgr Cloutier

Il faudrait ici élever quelque peu la voix pour raconter l'installation des Filles de Jésus aux Trois-Rivières car, si humble qu'elle fût, elle prit cependant la forme d'un événement, à telles enseignes que le bon Mgr Cloutier en fit l'objet d'une lettre pastorale à lire dans toutes les églises du diocèse 1. Après s'être félicité de la venue des Filles de Jésus au Canada et déploré l'ostracisme dont les frappait une « poignée de francs-maçons », l'Evêque promet aux exilées « repos et protection, dans son diocèse ». « En les voyant pleurer au souvenir de leur patrie, nous comprendrons la légitimité de leur douleur et nous les consolerons. » Puis, s'élevant à des considérations d'ordre général, il exalte les bienfaits de l'éducation chrétienne, dit les facilités de tous ordres qu'apportent aux éducatrices leur titre et leur profession de religieuse et termine par ces conclusions pratiques: « Il nous a paru utile que la Maison Principale de cette nouvelle Communauté fût fixée dans notre ville qui occupe le centre de la province de Ouébec. Nous en avons fait la proposition aux Supérieures de France qui l'ont agréée. La maison trifluvienne sera donc la Maison Principale régissant toutes les maisons du pays, les alimentant par un Noviciat, les aidant au besoin de ses ressources, relevant elle-même de la

¹ M. Buléon, curé de Bignan en 1903, à qui les Filles de Jésus firent parvenir cette lettre, comme au successeur de MM. Noury et Coëffic, adressa à l'Evêque des Trois-Rivières l'assurance de sa reconnaissance personnelle pour l'hospitalité qu'elles avaient reçue de lui.

Maison-Mère qui se trouve à Kermaria, au diocèse de Vannes en France. »

L'Evêque des Trois-Rivières avait écrit à Kermaria que, s'il lui était impossible d'autoriser les Filles de Jésus à établir un pensionnat dans sa ville épiscopale, où les religieuses Ursulines enseignaient depuis deux cents ans, en revanche, il les recevrait avec bonheur « pour donner l'instruction élémentaire et tenir les écoles académiques 1, dans les paroisses rurales ». Mgr Cloutier alla plus loin dans sa sollicitude pour ses nouvelles Filles. En 1903, il adressa à son clergé une circulaire où il les recommandait à sa bienveillance, indiquant que les diplômes français avaient équivalence au Canada et fixant leur traitement. Il mettait à leur disposition, pour cinq ans, « de l'agrément du curé et des paroissiens des Trois-Rivières, l'ancienne demeure curiale et le terrain avoisinant »; il leur permettait enfin de « recruter dans le diocèse les sujets qu'elles croiraient aptes à devenir de fidèles coopératrices de leurs œuvres ».

Tant de bienveillance épiscopale donnerait peut-être à penser que les fondatrices des Trois-Rivières ne marchaient que sur des tapis moelleux. Il n'en était rien, heureusement, et Mgr Cloutier voulut bien le remarquer, le 4 octobre 1903, lors de la bénédiction de leur chapelle : « Je me réjouis des succès qui couronneront vos efforts ; ce qui me donne tant de confiance, mes Sœurs, c'est que vous êtes pauvres ; si vous étiez venues ici avec des richesses, il est fort probable que je ne vous eusse pas

¹ Le mot « académie » n'a pas tout à fait au Canada le sens que nous lui donnons. Un enfant, à qui on demande où il_va en classe, répond : « A l'académie ».

acceptées, et l'eussé-je fait, j'aurais douté de la réussite de votre œuvre. »

Elles étaient pauvres et « réussissaient » si bien que Mère Marie de Sainte-Elisabeth, reconnue par Mgr Cloutier comme Supérieure Provinciale et Mère Marie du Saint-Sépulcre comme Supérieure de la Maison des Trois-Rivières ¹, se dépensèrent, avec la joie et les soins d'une mère préparant le berceau de son enfant, à tout mettre en état de recevoir vingt-deux religieuses, dix-neuf Sœurs et trois novices françaises, assez audacieuses pour traverser la vaste mer et venir apprendre, sur les rives du Saint-Laurent, l'art de servir Dieu. Le 31 mars, elles occupaient la maison et commençaient leur Noviciat.

La première Canadienne à prendre l'habit des Filles de Jésus fut Sœur Marguerite-Marie. C'était en 1904; dix ans plus tard, elles seront dix novices et treize postulantes canadiennes, sous la direction de Sœur Marie du Sauveur. Aujourd'hui, les Filles de Jésus comptent huit maisons, aux œuvres diverses, dans la seule ville des Trois-Rivières.

¹ Mère Marie du Saint-Sépulcre, personne d'âge et d'expérience, avait fait ses preuves à Saint-Evarzec, dans le Finistère. Cette excellente religieuse gardait une grande reconnaissance au Vénérable P. Leleu, dont le nom se lit aux premières pages de cette histoire. A cinq ans, elle ne marchait pas encore. De Moréac, où ils étaient établis, ses parents la menèrent au cimetière de Vannes où est enterré le bon Jésuite. Ils le prièrent longtemps et, soudain, seule, sans soutien, la petite Jeanne Jégat fit le tour de la tombe. Après six ans au Canada, cette religieuse fut rappelée à la Maison-Mère où elle donna sa pleine mesure dans les fonctions de Visiteuse, d'Econome et de Supérieure à la satisfaction de tous.

Lors de son passage à Bathurst pour y rencontrer l'Evêque de Chatham, Mère Marie de Sainte-Elisabeth avait fait connaissance avec l'excellent P. Boucher, curé de Dalhousie, très désireux d'avoir des religieuses françaises pour son école; elle lui en amena quatre : les Sœurs Marie-Arthur de Jésus, Marie-Théodore, Marie-Théotime, et Marie Sainte-Berthilde. Le couvent qu'elles devaient habiter, bâti sur une colline à l'embouchure du Ristigouche, dominait la Baie des Chaleurs 1. Le Curé fournissait aux Filles de Jésus « un logement avec les principales pièces du mobilier », un traitement convenable pour trois Sœurs enseignantes et leur donnait un terrain qu'il possédait à quelque distance de la ville. En retour, en plus de l'enseignement, les Sœurs assureraient « le soin de la sacristie, la direction du chant à l'église, ainsi que le chant des messes sur semaine ». Les Sœurs se sentirent tout de suite chez elles, au milieu de braves gens qui s'appelaient : Le Blanc, Mercier, Alain, Samson, Labillois - noms de nos vieux pays qui avaient le cœur sur la main et se privaient pour que les religieuses eussent le nécessaire. « Il me semble, disait une vieille femme, que le bon Dieu ne serait pas content si je ne faisais pas un sacrifice pour vous. »

Le P. Boucher était ravi : les petits enfants de sa ville allaient enfin apprendre le français à l'école et ne plus fréquenter les classes protestantes. Si aujourd'hui, le

¹ Jacques Cartier, qui planta sur le sol de la Gaspésie « l'estendard de la Croix avec les fleurs de lys », ne manquait pas d'humour pour baptiser ainsi un golfe où quelques jours d'été sont largement payés par les rigueurs des plus durs hivers.

français est compris par toute la population, si le prêtre peut circuler en soutane, sans crainte d'être insulté, c'est au zèle du bon Pasteur qu'on le doit et à celui, aussi, des Filles de Jésus. Celles-ci étaient loin de se douter lorsqu'en septembre 1903, elles prenaient possession de cette belle maison entourée de grands sapins, que, moins de quatre ans après, de Chatham, de Rogersville, de Sayabec, du Cap-Chat et de Pabos, une vingtaine de leurs compagnes accourraient pour une retraite de huit jours, sous la présidence de la Mère Générale; elles ne prévoyaient pas non plus, que, de nos jours, l'école de Dalhousie donnerait l'enseignement à plus d'un millier d'élèves de la ville et des environs. Le P. Boucher vécut assez longtemps pour jouir du succès de sa fondation; vingt-cinq ans plus tard, il avait la joie, non de revoir — il était aveugle — mais de recevoir Mère Marie de Sainte-Elisabeth, revenue une fois de plus à Dalhousie comme Visiteuse.

Notre-Dame-du-Lac

Au début de 1903, le P. Moreault, curé de Notre-Damedu-Lac, écrivait à la Révérende Mère Générale : « Je tiens à vous dire que vos Sœurs, qui ont passé ici, ont produit bon effet. Elles ont plu à mes gens ; il suffit de vous dire que tout ce qui nous vient de Bretagne nous va au cœur. Nous aussi, par nos ancêtres, nous remontons à la Bretagne... »

Ces lignes créent l'ambiance voulue : les Filles de Jésus sont reçues comme de vieilles parentes, perdues de vue et que l'on retrouve avec joie. Ce n'est pas le curé seulement qui le dit, mais aussi l'Evêque de ce « jeune et nouveau diocèse », Mgr Blais. Il se déclare « parfaitement disposé à utiliser les services des dignes Filles de Jésus... sachant le malheur des temps dans l'Ancienne France qui ne laisse néanmoins d'être toujours la Mère très aimée de la Nouvelle France au Canada... Je suis heureux de vous dire que notre ciel deviendra le vôtre et que, de concert, nous prierons... pour que des jours meilleurs ne tardent pas à renaître au sein de la Mère-Patrie qui vous a méconnues dans un moment de cruelle aberration. »

On ne voudrait pas paraître écrire l'histoire de ces fondations canadiennes avec des points d'exclamation et des larmes d'attendrissement, mais il faut reconnaître que tout y est bien sympathique, même les sites naturels comme ceux du pays de Notre-Dame-du-Lac où les Filles de Jésus vont habiter un vaste et beau couvent. au penchant d'une colline qui se mire dans les eaux. Les Sœurs y arrivent pour jouir des frondaisons touffues avec, dans les clairières, l'éclat des « verveines d'or » s'alliant aux phlox roses; partout des fraises et des framboises parfumées, des « bleuets »... « Si les poiriers, les pruniers et les pêchers font défaut, les pommiers ne manquent pas, puisque le Ministre de l'Agriculture lui-même, sollicité par M. le Curé a bien voulu en offrir cinquante superbes plants pour le verger des Sœurs »

Où sommes-nous donc et en quel pays? En Utopie, en Cocagne? Non, simplement au Canada.

Le 24 mai, les Sœurs Marie-Joseph de la Croix, Marie Saint-Jérôme, Marie-Félexine, Marie Saint-Houardon sont reçues par M. Moreault et son peuple avec la joie la plus sensible. Cependant, si le couvent est bien achevé, il est complètement vide. Le Curé monte en chaire et dit à ses paroissiens : « Les religieuses nous arrivent de France. Elles nous viennent avec tout leur cœur et tout leur dévouement, mais, en dehors de leur piété et de leur bonne volonté, elles n'ont rien. Elles sont pauvres comme Job. A vous de montrer que le pays est bon et que vous saurez être généreux. » Son appel fut entendu : « De midi jusqu'au soir nous arrivent literie, vaisselle, lingerie, ustensiles de cuisine, tables, chaises, provisions et même deux vaches et demie, c'est-à-dire deux vaches et une petite génisse... une Sœur voulut compter les œufs offerts, elle n'en releva pas moins de vingt douzaines... »

La Mère Provinciale pouvait quitter Notre-Damedu-Lac sans soucis; ses Filles étaient assurées contre la misère.





Chapitre XI LES FILLES DE JÉSUS AU CANADA



Fondation de Lewistown

es Sœurs parties pour l'Alberta en 1902 suppliaient leur Mère Provinciale de venir « ensoleiller leur exil ».

La Bonne Mère, pour ne pas leur refuser ce rayon de soleil, entreprit un voyage de quatre jours et quatre nuits consécutifs d'express, et, le 25 juin, à l'aurore, elle sonnait au couvent de Calgary où la joie fut extrême.

Au cours de cette randonnée, Mère Marie de Sainte-Elisabeth reçut un télégramme où elle put comprendre : « Allez Lewistown, Curé demande fondation. » Elle écrivit donc au P. Vermaat, curé du lieu, et reçut ce télégramme : « Venez immédiatement. » Pensant que tout était entendu entre ce prêtre et Kermaria, elle partit pour Lewistown dans le Montana, E. U., en compagnie de Sœur Marie Saint-Isaïe, qui parlait anglais.

Pour donner suite à la lettre que lui avait adressée, en fin d'année 1902, la Révérende Mère Générale, Mgr Blondel, évêque d'Héléna, avait demandé au P. Vermaat s'il n'aurait pas intérêt à voir les Filles de Jésus s'installer dans sa grande paroisse; grande paroisse en ce sens qu'elle était très étendue, et riche d'avenir quoiqu'elle ne comptât encore que mille cinq cents âmes. Deux ans après, ce nombre aura doublé. Le curé Vermaat était un Belge, mais très fier de son pays d'adoption dont l'esprit pratique et décidé lui plaisait. Ses paroissiens et lui-même voulaient un hôpital. Immédiatement, il posa la question aux Sœurs : « Combien voulez-vous dépenser pour bâtir votre hôpital? Il faut bien se comprendre... si vous n'êtes pas capables de bâtir votre hôpital et votre couvent vous-mêmes, je ne suis pas capable de vous recevoir, Révérende Mère Générale... Je suis heureux d'avoir des Sœurs, tout le monde est enchanté, je l'ai encore annoncé en chaire, mais s'il s'agit de venir à Lewistown et de bâtir hôpital et couvent avec l'argent à collecter ici, alors je dis : je regrette, je ne puis pas... » La lettre continuait sur ce ton, se terminait en demandant une prompte réponse et le P. Vermaat y joignait... sa photographie!

Certes, les Sœurs de Kermaria n'étaient pas à même de se construire couvent et hôpital à Lewistown, elles étaient également bien loin de songer à posséder « une académie de jeunes filles : 60.000 dollars ! » comme certain Institut religieux établi à Héléna et que le Curé

donnait en exemple aux religieuses françaises pour les encourager ou les éblouir. Jamais elles ne se seraient établies dans ce pays du Montana, « le plus riche du monde », au dire du P. Vermaat, si la permission de « collecter » qu'il leur refusait ne leur avait été accordée par Mgr Blondel. Mais dès qu'elles eurent obtenu cette autorisation le bon Curé flamand se hâta de leur ouvrir sa paroisse et les religieuses n'étaient pas encore arrivées qu'il avait déjà lancé dans le public, par la voie des « papiers », le prospectus le plus alléchant. On y lisait : « Les constructions qui vont s'élever très prochainement, de la future académie, prouveront qu'elle sera l'une des plus belles du Nord-Ouest : appartements spacieux, commodes, aménagés selon la technique moderne en vue du confort et de l'hygiène. » La pension était de quinze dollars par mois et l'on payait quatre dollars en plus pour le violon ou le banjo, la guitare, la sténographie ou la culture physique. Pour plus de renseignements, on était prié de s'adresser à la Mère Supérieure qui, pour lors, s'apprêtait à tendre la main dans les villes du comté de Fergus et aurait été quelque peu éberluée de se savoir tant de dispositions pour la musique. Mais dum vivis Romae, romano vivito more: « En Amérique, vis à l'américaine!»

Le P. Vermaat écrit à Kermaria que tout est prêt pour recevoir « ses » Sœurs. Il s'excuse de les appeler ainsi déjà et se déclare résolu à « travailler de toute son énergie au succès de l'Ordre »... « envoyez-moi les meilleures que vous avez, car du commencement tout dépend. Ces Américains aiment la musique et la peinture, « embroideries, fancy works »... que la première colonie soit composée de Sœurs énergiques, pieuses, brillantes...

envoyez-moi une bande de six Sœurs avec une Supérieure pour constituer la Communauté de Lewistown... » Mélange savoureux de bonhomie flamande et d'affairisme américain.

Au lieu de la « bande » de six sœurs, n'étaient arrivées à Lewistown que Mère Marie de Sainte-Elisabeth et sa compagne. Elles avaient hâte de traiter l'affaire pour laquelle elles avaient accompli un harassant voyage. Le P. Vermaat était moins empressé. Aux deux messes du dimanche il présenta les Sœurs, parla de leur projet de fondation d'école et d'hôpital, puis décida qu'elles feraient... un voyage d'agrément autour de la paroisse. De fait, il les fit visiter « ses » mines d'or « the biggest in the world » ! Cependant, les deux religieuses rentrées de leur excursion imposée, le bon Curé ne parla plus de négociations ; il ne s'y décida que lorsqu'il vit les Sœurs faire leurs préparatifs de départ. Alors tout s'arrangea et elles partirent avec « l'espoir bien fondé de voir des œuvres y fleurir plus tard ».

Fondé sur les mines d'or, leur espoir aurait été bien vite déçu. En vraies Filles de Jésus, elles l'établirent sur l'humilité et, sa sœur, la pauvreté. La nouvelle Supérieure, Sœur Marie-Philomène, et ses compagnes, Sœurs Marie Sainte-Zélie et Saint-Camille-Marie, louèrent une maison « ni grande, ni confortable... à travers les lattes de la charpente on apercevait le ciel ». Elles l'abandonnèrent bientôt pour une autre demeure, à la fois communauté et hôpital, qui pouvait recevoir... trois malades. Une classe fut ouverte dans un petit bâtiment voisin. Le tout fut bien vite insuffisant : malades, d'une part, élèves de l'autre, affluaient ; il fallait construire. Avec quoi ? Sœur Marie-Philomène écrit à Kermaria :

« Nous supplions nos chères Sœurs de vouloir bien dire un Pater et un Ave en l'honneur de saint Joseph, afin qu'il nous aide à trouver les fonds nécessaires à cette construction. Saint Joseph est bien capable de nous faire trouver au Montana la somme nécessaire... le nouvel hospice s'appellera : Saint-Joseph's Hospital. »

« Ayant ainsi mis le ciel de son côté », Sœur Marie-Philomène résolut de remuer la terre et... de tendre la main. Aller de porte en porte ou dans les usines, descendre au fond des mines, accepter avec la même bonne grâce ou le « cent », ou la piastre, ou la rebuffade, dur métier dont peu ont le courage. Sœurs Marie-Philomène et Marie Sainte-Zélie l'ont eu pendant cinq ans, durant lesquels la Supérieure, qui avait le sens de l'administration, continuait d'élaborer des plans et de les faire exécuter selon les moyens de sa caisse, si bien qu'en 1908, elle pouvait prier Mgr Lenihan, évêque de Great-Falls, de bénir le monument qui s'élevait et devant lequel Sa Grandeur ne put que dire : « Je m'attendais à trouver une belle bâtisse, mais rien de semblable à ceci. » Sœur Marie-Philomène avait pensé, que puisqu'il fallait faire les choses, mieux valait les bien faire et avait eu raison de préférer le beau granit des Montagnes Rocheuses au ciment armé.

Qu'on ne dise pas surtout que si Lewistown possède aujourd'hui un hôpital de grande classe, avec école d'infirmières et toutes les facilités d'ordre médical et chirurgical, c'est au dévouement, à la sagacité de Sœur Philomène qu'on le doit; non, elle sortirait de sa tombe pour protester et dire : « C'est le grand saint Joseph qui, chaque jour, nous a, sinon miraculeusement, au moins providentiellement assistées. » Elle s'est contentée,

elle, l'humble Sœur, de recueillir aumône par aumône, de 1905 à 1910, la somme de 102.850 fr.

Pincher-Creek et Lac-la-Biche

En juillet 1903, s'arrête le journal de voyage de Mère Marie de Sainte-Elisabeth, journal que nous avons suivi dans notre récit et souvent cité. Mais son œuvre se poursuit et, avant de quitter le Nord-Ouest Canadien, voyons-la fonder les deux Maisons de Pincher-Creek et du Lac-la-Biche.

Le P. Lacombe, o. m. i., un vétéran des Missions Canadiennes, avait demandé trois ou quatre religieuses « pour commencer ». Les religieuses qu'il obtint, grâce à l'intervention de Mgr Legal, arrivèrent à Pincher-Creek en janvier 1904. C'est une jolie bourgade qui se baigne dans des eaux limpides, au milieu d'un cirque formé à l'ouest, au nord et au sud par les Montagnes Rocheuses toutes proches, dirait-on, tant l'air est pur. Dans les prairies illimitées, c'est par milliers que l'on voyait, en ce temps-là, les buffles à longue crinière paître paisiblement où s'élancer tout à coup dans d'infatigables cavalcades. Aujourd'hui, ce qui, de ces immenses troupeaux, a échappé à d'inutiles massacres, constitue les « réserves ». La population de cette ville était des plus mêlées: Canadiens, Anglais, Allemands, Italiens, Syriens. Aux enfants de toutes ces races, de toutes ces langues, les Sœurs enseignaient en anglais et en français l'amour de Dieu; et le « Kermaria's Convent », s'il n'avait ni grand confort, ni grande richesse, ne le cédait à nul autre pour la piété des élèves et leur travail.

Accepter une fondation au Lac-la-Biche, était dans



COUVENT NOTRE-DAME ARICHAT (CAP BRETON)



COUVENT DE CHÉTICAMP (NOUVELLE ECOSSE)



ST-JOSEPH'S HOSPITAL LEWISTOWN (ETATS-UNIS)





COUVENT DE BATISCAN (QUÉBEC)



COUVENT DE ST-PROSPER (QUÉBEC)

VAL-MARIE : ÉCOLE NORMALE ET INSTITUT FAMILIAL, CAP-DE-LA-MADELEINE (QUÉBEC)



HOPITAL LAFLÈCHE GRAND'MÈRE (QUÉBEC)





l'esprit des Supérieures, faire œuvre missionnaire : aussi n'eurent-elles aucune hésitation. Pendant des années, le Lac-la-Biche, petit grain du chapelet de lacs bordant la Baie d'Hudson, avait été l'entrepôt des Missions du Nord. Les Sœurs Grises de Montréal ayant transporté leur pensionnat dans une réserve d'Indiens Cris, les Filles de Jésus les remplacèrent. Ce n'était pas une petite affaire, en 1905, que d'atteindre le Lac-la-Biche : d'Edmonton et, même de Morinville, il fallait plusieurs jours de voiture, de chariot serait plus juste, avant d'apercevoir à l'horizon le miroitement du Lac. En avril, au moment où les Sœurs arrivent, il est splendide ce pays. Bientôt ce sera le dégel, bientôt aussi l'été, puisque, sous ces climats extrêmes, l'automne et le printemps sont de très courte durée. Tout les intéresse dans ce petit coin d'Amérique qu'elles découvrent : les côtes gracieusement échancrées du lac, les falaises, les îles boisées, les plages où picorent les pluviers, tandis que les mouettes se jouent sur les eaux agitées ou paisibles, que des angles de canards sauvages, d'outardes, les survolent à chaque instant. Sur les bords, de courageuses familles canadiennes-françaises déboisent, « font de la terre » comme elles disent, où elles maintiendront les traditions et la langue du pays de Québec. Dans leur voisinage, les dernières familles de la tribu des Cris achèvent de s'éteindre lamentablement de la tuberculose dans ces vastes espaces où pourtant la nourriture abonde, où l'air est vierge de toute impureté.

Avec le mois d'octobre commence la féérie blanche, le long et dur hiver de six mois durant lequel les Sœurs brûleront cinq cents cordes de bois; elles entendront les loups, ceux de la grande et de la petite taille, hurler

autour de leur demeure; elles verront les chasseurs — et qui n'est chasseur dans ce pays giboyeux? — « partir aux lièvres », des lièvres dont la fourrure blanchit chaque hiver, et rentrer avec une douzaine de ces pauvres bêtes; elles verront les métis, habiles trappeurs, prendre au piège l'hermine, la martre, le skonks; les missionnaires monter dans leurs traîneaux menés par des chiens... Puis l'hiver s'en ira et les fleurs par milliers, les lis, surtout, remplaceront les cristaux de neige; les groseilles, les framboises, les fraises, petites mais sucrées, les cassis, les « musquets » s'offriront à la cueillette, moment de plaisir pour tout Canadien.

Mais, toute l'année, les Sœurs trouveront leur vraie joie dans l'église que Mgr Grouard lui-même avait décorée avant qu'il ne fût Evêque; dans leur école, avec leurs chers enfants; dans leur couvent qui possède un oratoire avec la Sainte Réserve.

Si nous nous sommes quelque peu attardés aux environs de ce beau Lac-la-Biche, c'est afin de donner un témoignage de sympathique respect aux Sœurs Marie-Guénolé, Marie Saint-Isaïe, Marie-Vincente de Jésus et Marie-Hedwidge montées si loin dans le Nord et si isolées. Aujourd'hui, les « chars » vont jusqu'au lac, les claxons des autos troublent son silence, les derniers Cris ont fini de mourir et les caribous, les orignals ont fui. L'aspect a changé de ce pays, où, il y a quarante ans, trois religieuses de Kermaria entreprirent l'éducation chrétienne des enfants. Elles y ont aujourd'hui un hôpital de grand style, dans un vaste édifice, ancien hôtel de la « Canadian National Railway ».

Fondations dans le Québec

Il nous faut maintenant revenir au diocèse des Trois-Rivières où, grâce au bon vouloir de Mgr Cloutier pour les Filles de Jésus, leurs fondations vont se multiplier en cet automne de 1903. En un mois, elles ouvriront sept Maisons nouvelles.

Comme les Ursulines établies aux Trois-Rivières dès la fondation de la ville y avaient un pensionnat prospère, Mgr Cloutier dit aux Filles de Jésus : « Installez-vous en face, la place ne vous manquera pas !» En face, c'était le Cap-de-la-Madeleine, vaste promontoire d'où l'on contemple le Saint-Maurice avec ses branches qui donnent son nom à la ville des Trois-Rivières. Le Cap-dela-Madeleine est un lieu de prières très fervent envers Notre-Dame du Rosaire; de tous les points du Canada français affluent les pèlerinages à cette Vierge couronnée. En les y installant, l'Evêque donnait aux Filles de Jésus comme la clé du trésor de son diocèse. En la fête de Notre-Dame-des-Neiges, trois religieuses vinrent prendre possession d'une maison appelée indifféremment la grange, la cabane à pêche, la baraque ou la bicoque et qui justifiait ces nobles appellations. Pendant trois ans, elles y sentirent rudement « la glace ou le soleil », y souffrirent en un mot, jusqu'à ce qu'elles aient pu s'établir dans un beau et vaste pensionnat, élevé bientôt au rang d'académie, avec deux cent cinquante enfants répartis en six classes.

Le jour de la Transfiguration, trois Sœurs partaient pour Saint-Prosper, dans les terres, au Nord du Cap-dela-Madeleine. Les fondatrices étaient venues, selon l'usage de la Congrégation, à genoux à la Sainte Table, le cierge à la main, recevoir la bénédiction du départ. Elles n'allaient pourtant pas en « pays de mission » : le meilleur bourg de Bretagne aurait pu envier la foi, la piété, les mœurs pures de cette population chrétienne. Ce petit coin de terre avait vu naître Mgr Cloutier et ses quatorze frères et sœurs, dont dix s'étaient consacrés au Seigneur. M. l'abbé O. Lacerte, heureux Pasteur de ce troupeau, avait construit école et couvent et les religieuses en arrivant, furent chez elles, non certes dans un palais, mais une habitation très convenable.

M. l'abbé Bellemare, curé de Batiscan, fut un des premiers prêtres du diocèse à faire appel aux « excellentes institutrices » recommandées par Mgr Cloutier. Elles arrivèrent dans cette belle paroisse au bord du Saint-Laurent le 7 août et furent installées, parmi une population ravie de les recevoir, dans un couvent d'où, de toutes parts, la vue donne sur le fleuve. Leur « école modèle », à ce titre, devait posséder une maîtresse enseignant l'anglais plusieurs heures par semaine, quoique tout le reste de l'enseignement se donnât en français ; elle fut bientôt prospère et compta une centaine d'élèves pour lesquelles quatre religieuses furent nécessaires.

A Saint-Narcisse, paroisse au nord du Batiscan, c'est le propre frère de Mgr Cloutier qui reçut les Filles de Jésus. Toutes les cloches s'ébranlèrent pour fêter leur venue. Dans ce pays rude où les « poudreries » d'hiver sont terribles ¹, pays de foi aux familles nom-

¹ Sous des températures, de —30 —40, un vent de bise qui fait rage, vous insinue par tout le corps, malgré les vêtements les plus clos, une neige réduite en farine : c'est la « poudrerie • canadienne. Des enfants partis pour l'école et surpris par ce simoun

breuses, de belles vocations y germèrent. Bien vite les Sœurs s'y sentirent chez elles, comme elles s'y sentent encore aujourd'hui, dans leur maison remplie d'enfants.

Le jour de la Saint-Augustin 1903, deux groupes de fondatrices quittèrent les Trois-Rivières, l'un pour la Baie de Shawinigan sur le Saint-Maurice, l'autre pour Saint-Boniface, au-dessous des Trois-Rivières.

La population de Shawinigan attirée par l'industrie du bois venait de former une paroisse. Les Sœurs décrivaient avec enthousiasme ce beau pays... « Le village, situé au confluent de la rivière de Shawinigan et du Saint-Maurice, est dans une baie profonde entourée de tous côtés par des montagnes, les unes couvertes d'un épais rideau de sapins, les autres d'un tapis de fleurs et de belles herbes sur lesquelles se détachent, comme de grands bras noirs, des troncs d'arbres brûlés par l'incendie. Imaginez une large nappe d'eau d'une cinquantaine de mètres de largeur se précipitant, blanche d'écume, avec un fracas effrayant, dans des gouffres d'environ 150 mètres de hauteur. Il est impossible de décrire ce long bouillonnement entraîné à une vitesse vertigineuse, qui se brise avec force sur d'énormes déchirures de rochers, pour tourner brusquement et tomber par cascades dans l'immense gouffre noir où l'eau peu à peu se calme et coule ensuite majestueusement entre deux énormes rives de roches à pic qu'on dirait tranchées à la hache... les flots du Saint-Maurice coulent ainsi encaissés entre deux montagnes de granit, surmontées d'une épaisse forêt de sapins, sur une longueur de 200 mètres, pour s'étaler ensuite en nappe d'eau qui

glacé, restent ensevelis dans les congères ; on retrouve leurs corps au dégel.

s'en va doucement jusqu'au Saint-Laurent. Oh! qu'elle est belle cette nature sauvage que les hommes n'ont pas encore eu le temps d'enlaidir!... Les touristes sont nombreux qui préfèrent ces chutes du Saint-Maurice à celles du Niagara... »

Si cette description nous a un peu arrêtés dans notre route, elle nous prouve en tout cas que l'anonyme Fille de Jésus qui l'écrivait était à même de donner des leçons de français aux enfants de la Baie de Shawinigan. Les Sœurs qu'avait appelées le P. J.-M. Boucher, firent de leur école un élément de stabilité pour cette population flottante. Elles furent victimes, en 1911, d'un incendie, ce fléau du Canada, qui, en une heure fit de leur maison de bois un tas de cendres. C'était de nuit, en plein hiver. Le bon Curé et tous les paroissiens reconstruisirent, sur un plan plus vaste, et mieux compris, une maison où, aujourd'hui, elles donnent l'instruction à plus de 300 enfants.

Ce même 28 août se fondait l'école de Saint-Boni-face qui bien vite prit de l'extension et devint école paroissiale modèle, avec plus de 150 enfants. Ce beau village de Saint-Boniface est entouré de forêts d'érables, l'arbre canadien par excellence; aussi ne faut-il pas trop compter sur l'assiduité des élèves aux classes, lorsque le « blue jack », cet oiseau de la taille d'un geai, en faisant éclater l'azur de son plumage sur la neige immaculée, annonce que le printemps approche. La sève monte dans les grands arbres et bientôt ce seront les délices du sucre, du sirop et de la « tire » ¹. Il faut être

¹ Le sucre d'érable est obtenu par l'évaporation lente de la sève sucrée de cet arbre. La « tire » est la mélasse de ce sucre qui, jetée bouillante sur la neige, prend les propriétés d'une gomme fluide.

Canadien, ou avoir vécu dans ce pays les longs mois d'hiver pendant lesquels on a tendance à se calfeutrer dans des maisons surchauffées, pour comprendre les joies du sirop d'érable.

Enfin, pour clore cette série des fondations de l'an 1903, les Sœurs entrèrent à Saint-Didace, au milieu d'un bon peuple où elles n'eurent qu'à maintenir les traditions chrétiennes. L'abbé Dusablon, le très dévoué aumônier que Mgr Cloutier avait donné à la Communauté des Trois-Rivières, vint tout arranger sur place avec le Curé du lieu, M. l'abbé Héroux. Tout fut prêt pour la rentrée des classes en septembre, et ce dut être un charme de les commencer à l'époque de l'année où les érables de la vallée du Maskinongé s'empourprent et se dorent avant de jeter leurs feuilles au vent qui souffle sur ces premières assises des Laurentides.

L'année 1904 nous ramène dans le diocèse de Rimouski avec la fondation de la Pointe-au-Père sur la rive droite du Saint-Laurent qui atteint 60 kilomètres de large en cet endroit : on se croirait au bord de la mer. Les Filles de Jésus y avaient été appelées par un Eudiste morbihannais qui, pour obtenir des Sœurs, avait fait valoir son titre de Curé de Sainte-Anne. Comment des Bretonnes auraient-elles pu résister à l'appel de la bonne grand-mère des Canadiens et des Bretons?

Sur la même rive du Saint-Laurent, un peu plus en aval, d'autres Filles de Jésus débarquaient le 10 août, pour une fondation au Cap-Chat ¹. Cette petite ville avait demandé des religieuses et Mgr Blais avait fait

¹ Le Cap-Chat ainsi nommé à cause d'un énorme rocher détaché d'un bloc plus colossal encore, qui ressemble, vu à certaine distance, à un chat assis.

droit à sa prière « à condition que l'école serait confiée aux Filles de Jésus des Trois-Rivières ». L'école était construite mais non le couvent. On le bâtit tout près du fleuve. La population se chargea de le meubler avec la même générosité, le même élan que nous avons admirés dans les autres paroisses canadiennes ou acadiennes. Dès leur arrivée, les Sœurs firent partie de la famille paroissiale : pas une chasse ne se faisait, pas une pêche, dont elles n'eussent leur part. Un an après l'ouverture, l'école comptait 125 élèves répartis en deux classes ; celle des petits en avait à elle seule 85.

Quand nous aurons dit que l'année 1905 fut marquée par la fondation de Sayabec, toujours au diocèse de Rimouski, nous aurons achevé la nomenclature de cette rapide extension des Filles de Jésus dans la Province de Québec. Sayabec n'était qu'un petit village avant que le chemin de fer intercolonial de Halifax à Montréal ne vînt couper près de lui, la chaîne des Alleghanys. En quelques années, sa population décupla et compta 3.000 âmes. Il est vrai que les familles de 20 enfants n'y étaient pas rares, certaines même en comptaient 26 ! La vallée et le lac de Matapédia, entourés de leurs belles montagnes, devinrent un centre d'exploitation de vastes forêts de cèdres, d'ormes, d'érables : ce fut la richesse du pays. Pour que cette richesse ne nuisît pas à l'esprit chrétien de ce bon peuple, le Curé, M. Saindon fit appel aux religieuses dont l'école compta, dès 1907, 250 enfants, ce qui faisait écrire à la Supérieure : « Pour la paroisse tout entière, le présent est rempli de consolation et l'avenir déborde d'espérances. »

Rôle de Mère Marie de Sainte-Elisabeth

Nous n'avons pas signalé l'action directe de Mère Marie de Sainte-Elisabeth dans ces multiples fondations, pour ne pas répéter des détails sensiblement les mêmes qui, à la longue, auraient pu fatiguer. Mais il importe de dire que cette action fut grande et que rien ne se fit sans son intervention. Si l'on ajoute que toutes les Maisons fondées par elle à cette époque, ou à peu près toutes, subsistent encore en pleine prospérité comme en parfaite communion de vues avec la Maison-Mère de Kermaria, malgré les deux guerres qui auraient pu occasionner et, à la rigueur, excuser quelque desserrement des liens familiaux, on sera forcé de reconnaître que cette bonne Révérende Mère fit œuvre de sagesse et de surnaturelle intelligence.

Nous n'avons presque rien dit des fatigues physiques, ni des ennuis de tous genres, qui ne lui manquèrent pas. Elle aurait pu prendre à son compte quelques-uns des « périls » encourus par Saint Paul dans sa carrière apostolique; en tout cas, comme lui, elle fit naufrage et, ce dont n'eut pas à souffrir l'apôtre, peu s'en fallut qu'elle ne gelât. Une vénérable religieuse française, devenue canadienne par son long séjour en ce pays, a pu dire : « Nous reconnaissons que c'est à l'esprit de sacrifice de nos Sœurs que nous devons la prospérité actuelle de nos œuvres au Canada. »

Mgr Cloutier, à la bénédiction de la Chapelle des Filles de Jésus aux Trois-Rivières, après leur avoir rappelé les luttes des Canadiens-Français contre l'esprit protestant, pour maintenir, avec la langue, la foi des aïeux, leur avait dit : « La lutte n'est pas encore terminée : le Canada compte dix millions d'habitants, la majorité n'est donc pas de notre côté 1, ce qui explique nos craintes au sujet des contacts avec l'étranger qui, aujourd'hui encore, voudrait nous angliciser, nous imposer son protestantisme. Mais nous espérons rester victorieux et voir une ère plus heureuse briller sur notre pays. Nos écoles ne datent que d'un demi-siècle et, malgré tout, les progrès opérés sont sensibles. Vous travaillerez avec nous, mes Sœurs, à affermir dans les cœurs la foi qui y est vivante mais pas toujours assez éclairée. Vous travaillerez aussi à faire disparaître du langage certaines locutions vicieuses aujourd'hui trop répandues...»

De toute leur âme, Mère Marie de Sainte-Elisabeth et ses compagnes « travaillèrent » à remplir le programme que leur avait tracé Mgr Cloutier et elles y réussirent si bien que toute la Congrégation en fut émerveillée. M. Jégouzo ne faisait qu'interpréter l'admiration générale en écrivant en 1905, à Mère Marie de Sainte-Elisabeth : « ...40 Communautés fondées en deux ans : 38 au Canada et deux aux Etats-Unis! Il faut reconnaître que le doigt de Dieu est là! Comment une humble fille de nos landes bretonnes a-t-elle pu arriver à un pareil résultat ? C'est que, d'une part, elle était entièrement soumise à l'obéissance, que d'autre part, ne se considérant que comme un faible instrument, elle attendait de Dieu seul le succès de ses démarches. Mais quelles préoccupations incessantes eut à supporter notre chère Sœur pendant ces trois années... »

Le but poursuivi par l'humble et infatigable Fondatrice était atteint : de Rimouski aux Montagnes Rocheuses,

^{1°} En 1903, les Canadiens de langue française étaient quatre millions, dont deux aux Etats-Unis.

le Canada était comme une terre d'asile où toutes les Filles de Jésus auraient pu se réfugier, dans le cas où le jacobinisme maçonnique n'aurait pas désarmé.

Mère Marie de Sainte-Blandine au Canada

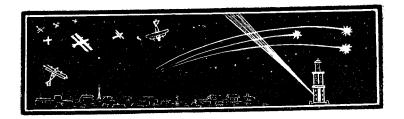
A ce titre, il était indispensable que la Supérieure Générale connût le Canada et s'y fît connaître. C'était pour elle une obligation de revoir ses filles exilées, de voir ses nouvelles filles canadiennes, de donner à toutes la joie de sa présence. Accompagnée de Mère Marie Saint-Albert, elle s'embarqua à Saint-Malo le 12 mai 1907. Sa première visite fut pour le si bon et si bienveillant Mgr Cloutier à qui elle devait tant de reconnaissance; elle vit à Lewistown ses filles « muettes de bonheur », poussa jusqu'au Lac-la-Biche, vers les trois Filles de Jésus « exilées parmi les exilées » ; réunit à Saint-Albert 22 de ses religieuses pour leur retraite annuelle; pour une seconde retraite, redescendit aux Trois-Rivières, où elle avait convoqué les Sœurs du Labrador... Ce fut là, pour quelques jours, comme une réduction de Kermaria où l'on parla breton, français, « gallo »... et les flots du Saint-Laurent portèrent jusqu'en France peut-être l'écho de la strophe si chère aux Filles de Jésus:

> O Kermaria, terre bénie, Où j'ai vécu de si beaux jours, C'est toi le charme de ma vie, Oh! j'aimerai ton nom toujours!

De loin, de près, ô douce terre, Mon cœur t'aime d'un amour pur, S'attache à toi comme le lierre Serpente le long d'un vieux mur.

En octobre 1907, Mère Marie de Sainte-Blandine et sa Secrétaire rentraient avec la certitude, qu'en ces temps douloureux, saint Joseph avait bien protégé, « ses » Filles de Jésus. Elles regardaient l'avenir avec des yeux plus confiants, sans inquiétude même : la Congrégation pourrait continuer en Nouvelle-France et selon son esprit, l'œuvre de la bonne Mère Sainte-Angèle.





Chapitre XII

LA GUERRE DE 1914-1918



ans son Encyclique du 1er novembre 1914, Sa Sainteté Benoît XV écrivait: « Dès que les préceptes et les règles de la sagesse chrétienne, condition

indispensable de la stabilité et de la tranquillité publiques, ont cessé de présider au gouvernement des Etats, ceux-ci ont commencé, par une conséquence nécessaire, à chanceler sur leurs bases et il s'en est suivi, dans les idées et dans les mœurs, une telle perturbation que la société humaine court à sa ruine, si Dieu ne se hâte de lui venir en aide. »

Ces paroles sont à méditer; leur actualité continue : elles indiquent la cause des maux dont nous souffrons

depuis 1914. Mais notre but n'est pas de philosopher sur la guerre; nous avons seulement à voir ce qu'elle fut pour les Filles de Jésus et la part qu'elles y prirent. Elle eut au moins cet heureux effet qu'on ne vit plus dans les catholiques de France des hors la loi. Le sursum corda lancé par le Président Poincaré forma l' « Union Sacrée ».

Au service des soldats

Dès le début de la guerre, Mère Marie de Sainte-Blandine adressait ces conseils à ses Filles : « Soyons pour les personnes affligées qui nous entourent des anges consolateurs : relevons par des vues de foi le courage de ces mères de famille restées seules avec de petits enfants, la moisson encore debout... aidons-les dans la mesure du possible. Ne reculons pas devant le travail; la mère est aux champs, soignons le ménage, surveillons les enfants ; recueillons même les pauvres petits sans mère et que leur père a dû laisser à la garde de Dieu. Ne calculons pas avec la peine et la fatigue ; laissons à Dieu le soin de compter les sacrifices. C'est le moyen d'attirer la bénédiction céleste sur ceux que nous aimons et qui courent de si grands dangers. »

La Mère Générale, on le voit, mobilisait les Filles de Jésus dans un grand bataillon de charité : novices et juvénistes, sous la conduite de leurs maîtresses, travaillèrent aux moissons dans les fermes avoisinant Locminé. Pour ces jeunes filles, certaines, presque encore des enfants, ce ne fut pas sans grosses fatigues.

Dès le 11 août, le drapeau de la Croix Rouge flottait sur Kermaria. Le Conseil avait eu le beau geste de mettre à la disposition des autorités les bâtiments de l'ancien

pensionnat, qui devint officiellement l'hôpital des Convalescents du XIe Corps d'armée. A la déclaration de guerre, le Président de la Croix Rouge de Vannes demanda dix Sœurs pour l'hôpital temporaire Saint-François Xavier; vingt autres furent appelées par télégramme à l'hôpital de Pontivy; douze, pour l'hôpital temporaire no 33 établi au Grador à Vannes, dans les bâtiments de l'ancien grand Séminaire et la Révérende Mère Marie de Sainte-Elisabeth les y conduisit le 26 août. En présence du Préfet du Morbihan, le médecinchef exprima la certitude qu'il pouvait compter sur le dévouement des religieuses. « Assurément, répondit la Mère Assistante, mais il leur faut la messe quotidienne, et où l'entendre, sinon dans cet établissement qui possède une chapelle? » Dès le premier jour, les Sœurs eurent la messe qui n'a pas cessé de s'y dire depuis. Deux Filles de Jésus furent appelées à l'Institut Sainte-Anne de Vannes devenu Hôpital nº 54. L'ambulance de la gare de cette même ville fut tenue par trois équipes de deux Sœurs assurant, de jour et de nuit, aux blessés des convois, les seins les plus urgents, les distributions de vivres et de boissons chaudes; plus tard, le ravitaillement des réfugiés. L'hôpital Temporaire Jules Simon leur fut confié et aussi le Centre de Réforme de la rue du Mené à Vannes 1.

¹ Les Filles de Jésus furent chargées en outre des hôpitaux du Lycée, du Grand Parc et de l'hôpital nº 60, à Pontivy; de l'hôpital nº 10 à Nantes; de ceux de Ploërmel; de Bintin, (Ille-et-Vilaine, de Colpo, (Morbihan); de la clinique Saint-Michel, de l'hôpital Temporaire nº 20, de l'hôpital de la Croix Rouge, à Quimper; de l'hôpital Temporaire à Bénodet; de l'ambulance Sainte-Marine à Combrit; de l'hôpital Temporaire de Lesneven; de celui de Sainte-Anne d'Auray.

Le beau bâtiment du pensionnat de Kermaria, aménagé par les religieuses en un hôpital de quatre-vingts lits, de septembre 1914 à mars 1917, reçut 1.382 convalescents, certains pour huit jours, le plus grand nombre pour trois semaines; d'autres enfin, les réformés, qui ne pouvaient regagner leur domicile ou n'en avait plus, à demeure. La Communauté prenait à sa charge vingt de ces soldats, c'était comme son « don patriotique »; elle recevait pour les autres, 1 fr. 50 par jour. Moyennant cette modique somme, les hospitalisés recevaient une nourriture appropriée à leur état : solide et reconstituante pour les estomacs robustes, légère et accompagnée de douceurs pour les plus délicats.

Nul ne pouvait penser en 1914 que la guerre allait durer si longtemps; aussi, dans les premiers mois, les Sœurs furent-elles prodigues, comme on le fut un peu partout; elles distribuèrent par centaines: chemises, chaussettes, gants, passe-montagnes, le tout confectionné dans les maisons de la Congrégation. Elles ne commencèrent à ménager un peu leurs dons qu'au début de 1916, quand la laine se fit plus rare; néanmoins, on ne sut pas vraiment ce qu'était la disette. Nous l'avons appris depuis.

En même temps que les convalescents, Kermaria recevait les permissionnaires des pays envahis. Ils y passaient leur congé et partaient « propres en dedans et au dehors » comme disait l'un d'eux, et la « musette bien garnie ». Dans ce dessein, la Providence était venue en aide aux Filles de Jésus, en leur envoyant, pour le temps de guerre, un missionnaire habile en l'art de faire la « propreté du dedans » : un oblat de Marie qui avait passé de longues années au fond de l'Atha-

baska, le P. Lecorre. C'était un grand vieillard aveugle, très droit, à la barbe, aux cheveux de neige et qui en imposait. Il s'était constitué l'aumônier des « poilus » de Kermaria, avec quel cœur et quelle maîtrise. Sa parole atteignait souvent l'éloquence. Après un sermon sur la Passion, un soldat disait : « Non, ce n'était pas trop long car on sentait que ça lui venait du cœur; et puis, il n'a rien pris dans un livre, puisqu'il n'y voit pas. » Avec cela, nulle pression sur les consciences. Cependant, rares étaient ceux qui partaient de Kermaria sans s'être mis en règle avec Dieu bien que les Sœurs et le prêtre n'eussent eu, pour les convaincre, que l'apologétique de la bonté. Sur ces pauvres gens, qui en avaient vu de rudes, l'ambiance familiale et sainte de la maison avait une grande influence et, un aliment bien préparé, une délicatesse, un lit bien fait et des draps blancs valaient bien des arguments. Ils ne se doutaient pas que, pour assurer à chacun d'eux un matelas reposant, nombreuses étaient les Sœurs qui couchaient sur leur paillasse... Kermaria était le « Paradis des blessés qui se transmettaient le « bon tuyau » : « Vas-y, mon vieux; même pour un ou deux jours; vas-v!» Ils y venaient, et les religieuses étaient heureuses de gâter la France dans la personne de ses « grands enfants ».

Aux illettrés, les Sœurs faisaient la classe et ce fut merveille de voir l'un d'eux qui, à son arrivée ne savait ni a, ni b, tellement profiter des leçons de l'excellente Sœur Marie-Louise de la Conception, qu'il fut bientôt capable non seulement d'écrire ses lettres, mais de servir de secrétaire à ses camarades. Ces braves gens avaient vite fait de se considérer comme incorporés

à la Communauté et de partager ses joies et ses deuils. Aux offices, ils chantaient d'un tel cœur et si bien, que les Sœurs leur réservaient les couplets de certains cantiques; dans le *Credo* de du Mont, où ils pouvaient donner toute leur voix, ils triomphaient. Ils se rendaient utiles aux travaux du jardinage, à la récolte des légumes; la cueillette des pommes avait évidemment leur préférence, sans parler de celle des châtaignes et des champignons. Aux fêtes des Mères Supérieures, de M. l'Aumônier, ils chantaient des cantates que composait le P. Lecorre resté poète jusque dans ses vieux jours. La visite de Mgr Gouraud valait pour eux celle d'un général...

Ovation à Mère Marie de Sainte-Blandine

Mais, quoiqu'on en ait, il faut partir, pour le dépôt d'abord, pour le front ensuite... Un jour, que Mère Marie de Sainte-Blandine descendait du train en gare de Vannes, elle entendit des voix d'hommes qui criaient : « Ma Mère Générale, ma Mère Générale! C'est nous!... Nous sommes de Kermaria, ma Mère Générale, nous l'avons quitté ce matin... Merci, au revoir! » N'est-ce pas assez joli ? Et les lettres d' « anciens de Kermaria », par centaines, redisaient toutes ce « merci » et cet « au revoir », les unes adroites, les autres gauches, toutes reconnaissantes. Certaines prenaient le style ecclésiastique : « Recevez, ma Mère, mon humble respect dans le Christ Jésus »; et ce n'est pas un séminariste qui l'écrivait. Tel autre regrettait de n'avoir pas passé ses huit jours entiers à Kermaria, « d'autant que, si j'y étais resté, j'aurais eu un beau tricot de laine! J'offre

au bon Dieu ce nouveau sacrifice! » Mais rassuronsnous et soyons certains qu'il eut, en plus du mérite de son « sacrifice », la joie de « toucher » un colis contenant un beau tricot.

Ces lettres étaient lues au réfectoire de la Communauté et beaucoup exprimaient des sentiments admirables. « Le malheur a voulu que je sois blessé. Ce fut un bonheur pour moi, puisqu'il m'a procuré l'entrée de votre chère maison. Ah! les belles choses que j'y ai vues! dévouement, bonté, soins, égards... C'était la maison du bon Dieu, de Dieu que j'ai trop longtemps écarté de ma vie, mais dont je suis maintenant redevenu l'enfant. » Ces lignes encore d'un autre: « Il entre dans le sentiment que j'éprouve une vive reconnaissance pour toutes les bontés que vous nous avez prodiguées à tous par l'intermédiaire de vos filles; j'ai souvent admiré leur zèle et leur patience et je ne trouve pas de mots pour qualifier leur dévouement. »

Nous nous en tiendrons à ces quelques glanes dans ce vaste champ épistolaire, car c'est un vrai bureau de correspondance établi entre le front et Kermaria d'où les réponses partaient pleines d'encouragements. Les colis accompagnaient les lettres aux combattants sans famille, blessés, prisonniers, à toutes les détresses enfin, qu'un geste de bonté soutient et illumine.

Le Gouvernement français s'honora en reconnaissant officiellement l'œuvre accomplie par les Filles de Jésus que félicitèrent et remercièrent, tour à tour, M. Justin Godard, Ministre de la Guerre, le Directeur du Service de Santé du XI^e Corps d'armée et les médecins-chefs de Vannes.

En février 1917 fut fermé l'hôpital Temporaire nº 8

dont Kermaria était une filiale; « l'hôpital Saint-Joseph » cessa d'exister par le fait même. Les religieuses continuèrent néanmoins de s'intéresser aux soldats sans famille et aux prisonniers de guerre des régions envahies; leur maison devint un « centre d'accueil » pour d'autres infortunés. Dès septembre 1914, elles avaient reçu les novices de la Congrégation de Notre-Dame de Sion, qui ne leur restèrent que quelques mois, et aidé de tout leur pouvoir, les Sœurs de la Doctrine Chrétienne de Nancy réfugiées à Vannes avec leurs orphelines. De février 1917 à la fin de la guerre, elles donnèrent l'hospitalité à une colonie d'enfants belges et à leurs directrices, religieuses Servantes de Notre-Dame de Bruges.

Nous ne suivrons pas les Filles de Jésus dans les divers hôpitaux où leur zèle se dépense. Une strophe du Verbum supernum résume la vie du Christ d'un mot : « Il se donne. » A son divin exemple et par amour pour Lui, celles qui se disent ses Filles se donnèrent aussi aux tâches pénibles et obscures d'une salle d'opération, d'un hall de gare, d'un dispensaire, d'une lingerie, d'une cuisine... surchargées de besogne, comme dans cet hôpital 54 de Vannes où pendant toute la guerre, elles ne furent que dix religieuses pour soigner deux cents contagieux. A ce travail obstiné et sans trêve les forces s'épuisent; à l'hôpital de Pontivy, Sœur Marie-Virginie mourut à la tâche; Sœur Marie-Dominique contracta près des contagieux un mal dont elle vint mourir à Kermaria et ce fut miracle que Sœur Marie-Dosithée ne succombât pas aux dix-sept coups de couteau qu'un malade, dans une crise de folie subite, lui porta à la tête.

Que la religieuse répande sa vie en une fois ou goutte à goutte, qu'importe! Elle la dépense au service du cher prochain par amour pour le Seigneur Jésus.

Maisons de Belgique

Dès le début de la guerre, toutes relations interrompues entre la Belgique et la France, on devine l'angoisse de Kermaria au sujet des Sœurs placées sous la ligne de feu. Elles tinrent à rester à leur poste, bien qu'il leur eût été possible de rentrer en France par l'Angleterre. Plusieurs fois elles virent la mort de près : « Il fallait courir à droite et à gauche pour aider à l'administration des sacrements, ensevelir les morts... Les grenades éclataient, les balles de mitrailleuse tombaient parfois comme grêle... » A Heppignies, lors du départ des Allemands, les Sœurs pensèrent, toutes, mourir par suite de l'incendie d'un dépôt de munitions. « Dans un rayon de cinq kilomètres, il était impossible de se tenir debout, tant le déplacement d'air était violent : les éclats d'obus volaient de tous côtés. »

La Révérende Mère Clotilde, supérieure de la Providence de Gosselies, fut très bonne pour les Filles de Jésus de cette ville et pour celles de Tournai. Elle leur écrivait en 1915 : « Je veux vous servir de Mère pendant que vous êtes privées de la vôtre et, à ce titre, je vous convoque à la retraite, comme chacune de mes Filles. » Elle le fit durant toute la guerre, refusant toute rétribution, malgré l'extrême pauvreté de sa maison, ne demandant qu'une chose à ses hôtesses : d'être des religieuses vraiment saintes. Tandis que Kermaria ouvrait ses portes et son cœur aux religieuses belges

et à leurs enfants en exil, les religieuses belges en faisaient autant pour les Filles de Jésus, et cela, à l'insu les unes des autres.

Des souffrances que les Filles de Jésus endurèrent en Belgique, les plus pénibles furent d'abord, l'absence totale de nouvelles du pays et des leurs, ensuite, la continuelle présence d'un envahisseur qui aurait réussi à se faire haïr d'elles, si elles avaient connu ce sentiment.

...et d'Angleterre

Les Sœurs d'Angleterre eurent aussi leur part aux souffrances, compagnes de la guerre. A partir de 1917, les raids d'avions et de zeppelins furent très fréquents sur Londres; ils avaient pour objectif les poudrières de Woolwich, et Bostall Hill était sur leur route. La D.C.A. avait établi ses batteries non loin de la maison des Sœurs. Ce furent des nuits, les nuits de clair de lune surtout, passées dans les sous-sols, avec les plus petites pensionnaires portées à bras, emmitouflées dans des couvertures. Grâce à saint Joseph, il n'y eut pas de victimes, à part la jeune Sœur Marie-Ambroise qui contracta une pleurésie dont elle vint mourir à Kermaria.

Mère Marie de Sainte-Elisabeth ne craignit pas de traverser la Manche pour une visite d'encouragement aux Sœurs d'Angleterre. Lors de son séjour à Bostall Hill, un zeppelin fut abattu. Les enfants qui, dès le début de l'alerte, s'étaient réfugiés à la chapelle, sur les degrés de l'autel, tout près du tabernacle, entendant les hurrah du dehors, ne purent retenir les leurs et, à pleine voix, eux aussi, crièrent : « Hurrah! hurrah! » Notre-Seigneur n'en fut pas autrement fâché.

Le Canada et la guerre

Du Canada et d'Angleterre arrivèrent à Kermaria dès 1915, des lettres qui rendirent heureuse Mère Marie de Sainte-Blandine. Elle écrivait : « L'attachement que toutes professent pour la France montre qu'entre nous il n'y a qu'un cœur et qu'une âme... si elles aiment notre patrie, nous aimons aussi les leurs si hospitalières, si généreuses. » Cette générosité se traduisait par des dons de vêtements de lingerie, de lainages ; il en arriva de Notre-Dame-du-Lac, d'Arichat, de Pincher-Creek, de Sayabec, de Saint-Stanislas et des Trois-Rivières évidemment : en 1915, vingt-trois gros ballots et autant les années suivantes.

Les Missions françaises au Canada reçurent des Filles de Jésus le plus chaleureux accueil et M. François Veuillot, l'abbé Thellier de Poncheville gardèrent de leur visite à Morinville, aux Trois-Rivières et au Cap-de-la-Madeleine le meilleur souvenir : c'était la France, ils le sentaient bien, reçue, fêtée en leur personne. Sœur Marie-Antonine, Provinciale des Trois-Rivières, adressa au Maréchal Joffre, venu au Canada, un message dont la teneur ne nous est pas connue, mais auquel l'officier d'ordonnance du Maréchal répondit : « Les sentiments d'affection qui l'ont partout entouré au Canada et qui symbolisent les sentiments de toute la population envers notre pays, ont trouvé en son cœur l'écho le plus ému. »

De quelle émotion le Maréchal n'aurait-il pas été saisi, s'il lui avait été donné de sentir vibrer l'âme canadienne à la nouvelle de la capitulation allemande? La Maison Provinciale des Trois-Rivières où se trouvait

alors Mère Marie de Sainte-Elisabeth, fut l'objet et le centre d'une manifestation splendide: pas de cris, pas de vivats, mais des larmes plutôt, larmes de reconnaissance envers Dieu et de joie. Une cinquantaine d'autos portant des drapeaux alliés défilèrent devant la Maison des Sœurs en les saluant « à la française ». Aussi bien, cette victoire du 11 novembre, victoire si chèrement payée, était-elle, pour une part, une victoire canadienne. Kermaria n'avait pas manqué de célébrer Vimy, où tant de fils du pays des érables étaient tombés à l'assaut de la fameuse « crête ». « Cette victoire fait honneur à nos Sœurs canadiennes », disait la chronique de Kermaria. Oui, et au Canada tout entier, qui laissa sur les champs de bataille français plus de 60.000 de ses enfants.

La lettre qui relate l'enthousiasme des Trois-Rivières, le jour du 11 novembre, s'achève sur ces mots: « Nous sommes la petite France; l'hommage que nous ont rendu nos amis canadiens en ce jour, avec bonheur nous le renvoyons à la grande France. »



TROISIÈME PARTIE

1918-1944

Ses branches s'élanc**en**t au-dessus de la muraille. Genèse, XLIX, 22.

CHAPITRE XIII Le couronnement de saint Joseph.

CHAPITRE XIV Jours de joie, jours de deuil.

CHAPITRE XV Dans la main de Dieu.

CHAPITRE XVI Le centenaire.

CHAPITRE XVII La guerre de 1939-1944.

CHAPITRE XVIII « Une Fille de Jésus. »

